



Alberta
Foundation
for the **Arts**

L'impact des arts en Alberta 2025 :

effets d'entraînement du secteur des arts



▶ Also available in English



Table des matières

Message de la présidente du conseil	2
Au sujet de ce rapport	3
Résumé de la direction	4
I. Introduction	5
II. Programmes de financement de l'AFA	8
III. Retombées économiques : retombées économiques totales	14
IV. Emploi et artistes recrutés	24
V. Bénévolat	32
VI. Engagement envers les arts	36
VII. Avantages sociétaux : promotion de la santé, de l'inclusion culturelle et du bien-être	42
Annexe et notes	46





Message de la présidente du conseil

L'Alberta Foundation for the Arts (AFA) reconnaît que le secteur des arts joue un rôle essentiel dans le tissu économique, social et culturel de l'Alberta. Notre fondation a pour but de susciter une sensibilisation accrue à l'égard du secteur des arts et de son importance pour notre province. Nous nous efforçons de toujours mieux comprendre les retombées économiques des organismes artistiques, plus particulièrement ceux auxquels l'AFA accorde du financement de fonctionnement annuel.

Les subventions de fonctionnement de l'AFA permettent d'offrir un soutien continu aux organismes donnant accès à des expériences artistiques ainsi que de créer des emplois pour les artistes et les travailleurs culturels. Au cours de la période visée par ce rapport, l'AFA a affecté, en moyenne, 64 % de ses dépenses annuelles à ses programmes de financement de fonctionnement. Ce rapport fournit un aperçu du rendement exceptionnel du capital investi dans notre province. Nous croyons que la population albertaine mérite de connaître les incidences positives de notre travail.

Lorsque vous jetterez un coup d'œil aux retombées du financement de l'AFA présentées dans ce rapport, veuillez garder à l'esprit que ces résultats précèdent l'investissement historique annoncé par le gouvernement de l'Alberta dans le secteur des arts en 2024. Dans son budget de 2024, le gouvernement de notre province s'est engagé à augmenter le budget annuel de l'AFA dans une mesure de 4,5 millions de dollars par année pendant trois ans. D'ici 2026, notre budget frôlera la somme de 40 millions de dollars. Nous sommes reconnaissants envers le gouvernement pour son engagement à accroître le financement accordé au secteur des arts. En 2025, cela nous a permis de majorer de 10 % le total du financement attribué aux organismes. Ce montant vient se greffer à la hausse du financement accordé aux artistes mêmes au cours de l'année précédente.

L'AFA s'affaire actuellement à moderniser ses programmes de subvention afin de mieux cibler le financement offert aux organismes artistiques et aux artistes. Cette initiative s'appuie sur les conclusions de l'examen de nos programmes entrepris en 2022. Nous avons hâte de voir comment ces améliorations vont nous permettre d'atteindre un plus grand nombre d'artistes en Alberta et de faire de notre province le milieu de vie le plus convoité qui soit, en particulier grâce au secteur des arts.

L'AFA est fière d'être la principale source de financement public du secteur des arts de l'Alberta. Le présent rapport représente un investissement dans la recherche, contribuant ainsi au renforcement de notre promotion du domaine des arts. Au nom du conseil d'administration de l'AFA, je suis ravie de mettre à votre disposition le rapport intitulé *L'impact des arts en Alberta 2025 : effets d'entraînement du secteur des arts*.

Cynthia P. Moore, présidente du conseil
Alberta Foundation for the Arts

Au sujet de ce rapport

Le rapport *L'impact des arts en Alberta 2025 : effets d'entraînement du secteur des arts* fait état des retombées socioéconomiques et culturelles du secteur sans but lucratif des arts de l'Alberta. Ce rapport s'appuie sur les conclusions du rapport de 2014¹ et se penche sur la contribution de l'Alberta Foundation for the Arts (AFA) et des bénéficiaires de ses subventions de fonctionnement à l'économie, aux communautés et aux collectivités. Les données de six exercices financiers y sont présentées, soit de 2018-2019 à 2023-2024, ce qui permet de jeter un regard approfondi sur l'écosystème albertain des arts pendant cette période.

Ce rapport ne prétend pas brosser le portrait complet de l'ensemble du secteur des arts de la province. Il vise plutôt à faire connaître les importantes retombées économiques, sociales et culturelles découlant du riche secteur sans but lucratif des arts soutenu par l'AFA.

Ce rapport comporte sept sections, chacune permettant d'illustrer le rôle essentiel que joue le secteur sans but lucratif des arts dans la sphère socioéconomique et culturelle de l'Alberta. Pour commencer, l'introduction montre les effets d'entraînement du secteur sans but lucratif des arts à l'échelle de la province. Ensuite, le rapport fait le point sur sa portée, sur les programmes de subvention de fonctionnement de l'AFA destinés aux organismes artistiques, sur la vaste étendue du financement accordé par l'AFA ainsi que sur la gamme d'organismes artistiques recevant des fonds.

La plus grande section de ce rapport détaille les retombées économiques découlant du financement de l'AFA ainsi que des bénéficiaires de son financement. Cette analyse commence par l'examen des activités économiques des organismes subventionnés, puis elle présente les retombées économiques totales en termes de production totale, de contribution au PIB et de création d'emplois.

Le rapport se concentre ensuite sur les tendances de la main-d'œuvre du secteur. Il prend en compte les emplois à plein temps et à temps partiel, les artistes recrutés et leurs cachets. Les cinquième et sixième sections portent sur la participation et l'engagement des gens dans le secteur des arts de l'Alberta, sans manquer de souligner l'importante contribution des bénévoles travaillant pour les bénéficiaires de subventions et l'engagement profond de la population albertaine envers les arts.

Enfin, le rapport souligne les avantages sociétaux des arts et met en évidence la grande importance de participer à des événements artistiques pour enrichir la vie des Albertaines et Albertains. Au-delà des conclusions du rapport, une explication détaillée de la méthodologie d'analyse est fournie en annexe.



Résumé de la direction

Investir dans les arts ne profite pas uniquement à l'essor du milieu artistique : il s'agit également d'une stratégie clé pour stimuler la prospérité économique de la province. En Alberta, le financement du secteur des arts fourni par le gouvernement provincial par l'intermédiaire de l'AFA constitue l'un des instruments les plus importants de stimulation économique et de création d'emplois dans le secteur.

Ce rapport fait état des retombées économiques engendrées par les organismes artistiques qui ont reçu du financement de fonctionnement de l'AFA sur une période de six ans, soit de l'exercice financier de 2018-2019 jusqu'à l'exercice de 2023-2024. Pendant cette période, 488 organismes artistiques relevant de 102 communautés et collectivités albertaines ont reçu des fonds de l'AFA annuellement.

En tout, ces organismes ont généré une production totale évaluée à 2,4 milliards de dollars. De ce montant, 185 millions de dollars peuvent être directement attribués au financement de l'AFA. Chaque dollar investi par l'AFA dans le secteur artistique albertain sans but lucratif s'est traduit par un rendement économique de 1,76 \$, tandis que chaque dollar dépensé par les bénéficiaires des fonds de l'AFA a donné lieu à un rendement économique de 22,53 \$. Par ailleurs, au cours de la période de six ans, chaque million de dollars investi par l'AFA a permis de créer 16 emplois équivalents temps plein et chaque million de dollars dépensé par les organismes artistiques a permis la création de 195 emplois à plein temps.

Annuellement, les organismes qui ont reçu du financement de fonctionnement de la part de l'AFA employaient en moyenne :

- 930 membres du personnel à plein temps;
- 3300 membres du personnel à temps partiel; et
- 27500 artistes recrutés.

L'engagement et la participation dans les domaines artistiques revêtent une importance primordiale dans la stimulation de la croissance économique, tout en enrichissant la qualité de vie de la population, des communautés et des régions de l'Alberta. En moyenne, ces organismes artistiques ont présenté 20 245 événements par année. En 2023-2024, le nombre de spectateurs payants pour les événements artistiques de ces organismes a atteint 62,3 % du public albertain. Chaque année, environ 38 619 bénévoles ont consacré du temps à ces organismes, ce qui témoigne une fois de plus de l'engouement des Albertaines et des Albertains pour les arts.

Les arts comportent également des retombées sociales et culturelles. La participation aux activités artistiques et culturelles a des effets bénéfiques sur le bien-être mental et favorise l'engagement civique. Selon des sondages, la majorité des Albertaines et Albertains estiment que les arts exercent une influence positive dans leur milieu de vie, mettant ainsi en évidence la contribution des arts à la réduction de l'isolement social et au renforcement du bien-être collectif.

L'AFA joue un rôle indispensable dans le panorama économique de la province, tout comme dans sa trame socioculturelle. Grâce au financement octroyé par l'AFA, les organismes artistiques sans but lucratif peuvent prospérer, ce qui témoigne de l'engagement de l'AFA envers ce secteur et de sa contribution à l'épanouissement et à la visibilité des arts en Alberta. Les répercussions de l'AFA dépassent largement le financement offert. En effet, les retombées économiques, sociales et culturelles du secteur sans but lucratif des arts se font sentir dans toute la province.

A woman in a black leotard is captured in mid-air, jumping or performing a dance move. She is positioned on the right side of the frame, with her arms raised and one leg bent. The background is a deep blue, textured wall. Overlaid on the image are several large, semi-transparent geometric shapes: a yellow triangle in the upper left, a large pink triangle in the center, a blue triangle in the lower left, and a lime green triangle in the lower right. The word 'Introduction' is written in white, bold, sans-serif font across the center of the pink triangle. The letter 'I.' is written in white on the yellow triangle.

I.

Introduction

I. Introduction

Directement et indirectement, les arts améliorent grandement la qualité de vie de toute la population albertaine. Ils favorisent les rapprochements personnels, renforcent les attaches communautaires et contribuent au caractère socioéconomique de régions entières. Ces retombées sont interreliées et produisent des effets qualifiés « d'entraînement » au sein des collectivités albertaines².

Grand nombre de ces effets, surtout la croissance économique, sont quantifiables et bénéficient à d'autres secteurs. Par exemple, un secteur artistique florissant peut contribuer à retenir les artistes dans une région donnée, ce qui entraîne des possibilités économiques dans les principaux pôles de la province ainsi qu'en dehors de ceux-ci³.

La compréhension des effets d'entraînement du financement des arts sur l'économie est essentielle à l'analyse efficace des retombées générées par l'AFA. Les retombées économiques du soutien financier de l'AFA se répartissent en trois catégories bien distinctes, soit les retombées directes, les retombées indirectes et les retombées induites.

- **Les retombées directes** – Il s'agit des retombées immédiates liées à l'accroissement de l'activité dans le domaine artistique, comme la création de nouveaux emplois grâce à l'organisation de nouveaux spectacles et événements.
- **Les retombées indirectes** – Il s'agit des retombées dont bénéficient les entreprises locales en raison de la demande accrue découlant des dépenses liées au secteur des arts. Ce sont les effets d'entraînement positifs sur l'économie attribuables au financement du secteur artistique.
- **Les retombées induites** – Il s'agit des retombées à plus long terme et à plus grande échelle qui découlent de l'accroissement des dépenses de consommation et des occasions d'emploi supplémentaires découlant des retombées directes et indirectes.



Les arts procurent également des expériences inédites, favorisent l'épanouissement émotionnel, stimulent l'intellect et renforcent le sentiment d'identité culturelle.

La reconnaissance et l'analyse de ces retombées interreliées permettent de saisir pleinement la dynamique complexe qui anime l'économie.

L'évaluation des retombées globales découlant du soutien de l'AFA implique l'analyse des données sur les revenus et les dépenses des organismes bénéficiant de ses programmes. L'examen des diverses sources de revenus de ces organismes éclaire leur capacité opérationnelle. Il permet également d'étudier l'évolution de leur main-d'œuvre, y compris celle des bénévoles, qui représentent des éléments essentiels à la compréhension de la création d'emplois dans ce secteur.

Les arts procurent également des expériences inédites, favorisent l'épanouissement émotionnel, stimulent l'intellect et renforcent le sentiment d'identité culturelle. Ces retombées intrinsèques sont enrichissantes en soi. Elles peuvent aussi contribuer à la croissance personnelle et à l'unité collective, ce qui, en définitive, se répercute positivement sur le bien-être de la population⁴.

Selon certaines études, les adultes qui se livrent à des activités culturelles, comme visiter des galeries ou assister à des spectacles, sont plus enclins à participer à des activités civiques, par exemple en votant, en faisant du bénévolat ou en jouant un rôle dans leur collectivité, que ceux qui ne s'adonnent pas à de telles activités.

La participation à des activités artistiques peut favoriser la collaboration, éveiller les gens aux enjeux d'une région et atténuer l'isolement social. Tout cela renforce le sentiment de fierté et d'identité collective⁵.

Par conséquent, la stimulation du secteur artistique en pleine croissance de l'Alberta a des retombées qui dépassent largement l'aspect financier.

Exemples

- Le secteur des arts contribue significativement aux économies locales grâce à la création d'emplois, au tourisme et aux revenus qu'il génère. Par exemple, les festivals et les événements culturels peuvent attirer beaucoup de visiteurs, ce qui a pour effet de stimuler le commerce local, notamment dans les établissements hôteliers, les restaurants et les magasins. En 2021, le National Endowment for the Arts a révélé que le secteur des arts et celui de la culture généraient des revenus annuels de 1016 milliards de dollars et permettaient de maintenir 4,9 millions d'emplois aux États-Unis seulement⁶.
- La participation aux activités artistiques peut se traduire par des bienfaits pour la santé, comme la diminution du stress et l'amélioration du bien-être mental. Des programmes faisant appel à l'art-thérapie peuvent apaiser les symptômes de l'anxiété et de la dépression. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé⁷, des innovations faisant appel aux arts et à la santé au cours des deux dernières décennies ont aidé à rehausser le soutien physique et émotionnel en faveur de la résilience et du bien-être des collectivités, servant ainsi de compléments et de soutien aux efforts de thérapie, de réadaptation et de prévention, tout en sensibilisant les gens à la santé.

Effets d'entraînement du financement des arts

Durabilité organisationnelle

Assurer la viabilité des organismes artistiques

Stimulation de l'économie locale

Renforcer les économies locales par le biais d'activités artistiques

Bien-être et participation culturelle

Encourager la participation de la communauté en matière d'arts et de santé





II.

Programmes de financement de l'AFA

II. Programmes de financement de l'AFA

Aperçu

Soutien financier

L'AFA octroie des subventions de fonctionnement aux organismes artistiques professionnels et communautaires de toutes les régions de la province. Au cours des six années faisant l'objet de ce rapport, 488 organismes relevant de 102 communautés et collectivités ont eu droit à du financement.

Programmes de financement destinés à divers types d'organismes

L'AFA accorde du financement de fonctionnement à des organismes relevant de six programmes différents. Grâce aux subventions de fonctionnement de l'AFA, les organismes peuvent bénéficier d'un soutien continu, ce qui leur permet de concevoir et de présenter des expériences artistiques, tout en créant des emplois pour les artistes et les travailleurs culturels.

Tendances en matière de subventions

Au fil des ans, le montant moyen attribué à chaque organisme est demeuré sensiblement pareil, même si le nombre d'organismes financés et le montant total du financement attribué par l'AFA ont diminué pendant cette période.

Chaque année, les programmes de subvention de fonctionnement de l'AFA destinés aux organismes artistiques soutiennent en moyenne 405 compagnies et organismes professionnels et communautaires de l'Alberta. Au cours des six années faisant l'objet de ce rapport, 488 organismes relevant de 102 communautés et collectivités ont eu droit à du financement de fonctionnement de l'AFA.

Parmi les bénéficiaires de financement de l'AFA, notons une vaste gamme d'organismes sans but lucratif, dont des organismes des arts d'interprétation, des galeries d'art publiques, des festivals, des clubs d'art et d'artisanat ainsi que des organismes de services au secteur des arts. Les subventions de fonctionnement de l'AFA permettent aux organismes qui conçoivent et mettent en scène des expériences artistiques de bénéficier d'un soutien continu, tout en créant des emplois pour les artistes et les travailleurs culturels.

Grâce au financement annuel de fonctionnement, les organismes artistiques peuvent bénéficier d'une stabilité financière qui ne se limite pas à leurs activités quotidiennes, mais qui assure également leur durabilité à long terme. De manière générale, le financement de fonctionnement est affecté à des dépenses comme :

- l'administration;
- la programmation;
- les salaires et les cachets;
- l'entretien de l'équipement et des immobilisations;
- la promotion;
- d'autres dépenses nécessaires à la réalisation du mandat des organismes.

Figure 1 : Les dix premières municipalités recevant du financement en fonction du nombre total d'organismes



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

L'AFA offre six programmes de financement de fonctionnement différents. Ceux-ci sont décrits au [tableau 1](#). Pour avoir droit à une subvention de fonctionnement de l'AFA, le mandat artistique d'un organisme sans but lucratif doit être cité dans ses documents constitutifs. Quatre des programmes de fonctionnement de l'AFA s'accompagnent d'ententes de subvention échelonnées sur trois ans, et deux de ses programmes font l'objet d'ententes de subvention annuelles (soit un an). Dans l'ensemble, les programmes dont les ententes de subvention ont une durée de trois ans financent un moins grand nombre d'organismes par année, mais accordent des sommes plus élevées.

Pour être admissible à un programme de financement de fonctionnement de trois ans, un organisme doit compter au moins un poste équivalent temps plein dans le domaine de l'administration ou des arts⁸. De plus, la plupart de ces organismes doivent respecter des taux conformes à la norme de l'industrie ou aux taux reconnus par l'industrie à l'échelle nationale lorsqu'ils déterminent le cachet ou la rémunération des artistes. La seule exception à cette règle correspond au programme destiné aux organismes provinciaux de services au secteur des arts, réservé aux organismes de ressources spécialisées dans les arts, et non pas aux organismes centrés sur la création, la production, l'exposition ou le partage d'expériences artistiques ou d'art. En vertu de ce programme, les organismes doivent, entre autres exigences d'admissibilité, compter des membres à l'échelle de la province, composés de particuliers et d'organismes.

Les deux programmes communautaires de financement de fonctionnement annuel sont destinés à divers organismes artistiques, y compris ceux qui sont entièrement dirigés par des bénévoles. Cela n'exclut pas les organismes artistiques dotés de personnel équivalent temps plein ou ceux qui rémunèrent les artistes moyennant des taux standards. Cependant, ces programmes cadrent avec la priorité de l'AFA consistant à accroître l'accessibilité à ses programmes et services ainsi qu'avec l'objet législatif consistant à fournir aux personnes et aux organismes l'occasion de participer au domaine des arts en Alberta.

Tableau 1 : Programmes de subvention de fonctionnement de l'AFA destinés aux organismes artistiques

Programme	Objet	Entente de subvention	Nombre moyen d'organismes par année	Somme moyenne (en \$) par organisme
Organismes provinciaux de services au secteur des arts (Provincial Arts Service Organizations)	Programme destiné aux organismes artistiques orientés vers leurs membres, qui fournissent des services axés sur l'éducation, les ressources, la promotion et la défense de droits à titre d'organisme-cadre du secteur des arts ou d'une discipline artistique au sein de la province.	3 ans	8	147 500,00 \$
Galeries d'art publiques (Public Art Galleries)	Programme destiné aux organismes professionnels qui sont spécialisés dans la programmation et l'exposition d'œuvres visuelles.	3 ans	17	101 759,08 \$
Organismes professionnels des arts d'interprétation (Professional Performing Arts Organizations)	Programme destiné aux organismes professionnels qui conçoivent et réalisent des productions en arts d'interprétation.	3 ans	50	170 609,93 \$
Organismes communautaires des arts d'interprétation (Community Performing Arts Organizations)	Programme destiné aux organismes communautaires qui conçoivent et réalisent par eux-mêmes des productions en arts d'interprétation.	1 an	177	9 716,47 \$
Grands diffuseurs d'événements artistiques (Major Arts Presenters)	Programme destiné aux organismes professionnels qui mettent en scène des spectacles de grande envergure à l'intention du public.	3 ans	12	139 342,34 \$
Organismes de soutien communautaire (Community Support Organizations)	Programme destiné aux organismes communautaires qui fournissent des programmes et des services artistiques aux communautés et aux collectivités, y compris celles dont l'accès aux arts est restreint.	1 an	140	18 117,07 \$

Source : Données de l'AFA

Financement à l'échelle de la province

L'AFA offre son soutien aux organismes artistiques des quatre coins de la province. Ce soutien ne profite pas seulement au développement des arts en Alberta, mais aussi à la population qui peut s'adonner à des activités artistiques et vivre des expériences dans ce domaine à l'échelle de la province.

En règle générale, le nombre de subventions de fonctionnement accordées dépend de la taille de la population des diverses municipalités. Tel qu'indiqué à la **figure 1**, Calgary compte le plus grand nombre de bénéficiaires de financement de l'AFA, soit 169. Edmonton se trouve juste derrière Calgary, avec 160 bénéficiaires. Le **tableau 2** répertorie les dix premières municipalités en fonction du nombre d'organismes financés. Ce tableau indique également le nombre d'événements produits et/ou présentés ainsi que la population de chacune de ces municipalités en 2021.

Tableau 2 : Les dix premières municipalités en fonction du nombre total d'organismes et de la population en 2021

Municipalité	Nombre d'organismes financés	Nombre total d'événements produits et/ou présentés	Population en 2021
Calgary	169	49 463	1 306 784
Edmonton	160	48 472	1 010 899
Lethbridge	15	3 816	98 406
Red Deer	10	2 148	100 844
St. Albert	8	3 062	68 232
Sherwood Park/ Strathcona County	7	430	99 225
Camrose	6	142	18 722
Grand Prairie	6	2 943	64 141
Medicine Hat	6	581	63 271
Canmore	5	3 266	15 990

Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG, Statistique Canada : Recensement de la population de 2021

Bien qu'en général, la population puisse avoir un lien avec la demande, le nombre d'événements répertoriés par localité peut aussi dépendre d'autres facteurs que la population. Par exemple, la nature artistique d'un événement peut avoir une incidence sur sa durée. Une pièce de théâtre peut s'étaler sur une semaine, voire plus, chaque représentation correspondant à un événement distinct. En revanche, la lecture d'un livre ou la projection d'un film peut se faire en une seule séance.



Les types d'organismes admissibles aux subventions de l'AFA peuvent également influencer le nombre d'événements organisés dans une localité. Les localités ayant des populations similaires ne programment pas nécessairement un nombre comparable d'événements en raison de divers facteurs : le nombre d'organismes subventionnés par l'AFA, le type ou le mandat des organismes artistiques, leur taille ou leur capacité ainsi que le type et la nature des événements qu'ils produisent en général.

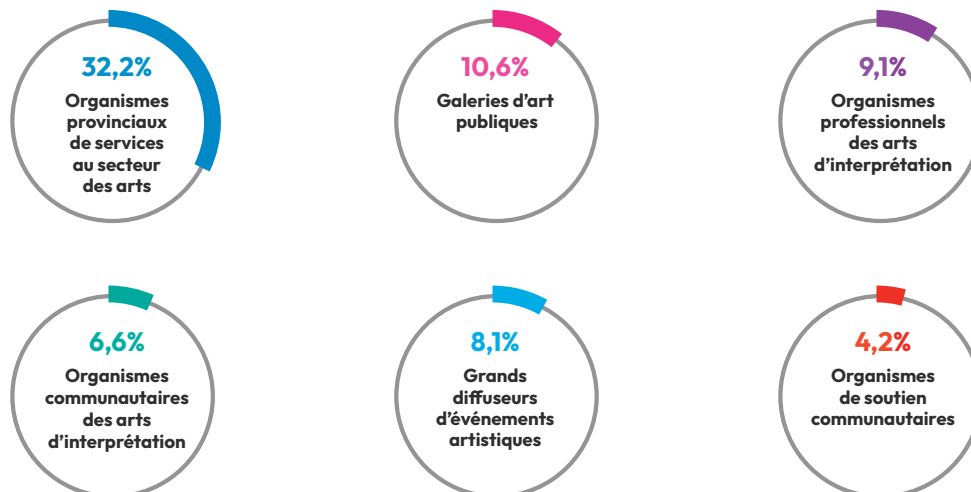
Au cours de la période de six ans, les organismes de Calgary ont organisé le plus grand nombre d'événements, soit 49 463. Les organismes d'Edmonton suivaient ceux de Calgary de près, avec 48 472 événements. À Edmonton et à Calgary, le nombre moyen d'événements par organisme s'est chiffré à 303 et à 293, respectivement. En comparant le nombre moyen d'événements par bénéficiaire de financement, Canmore se distingue des autres municipalités, avec une moyenne de 653 événements par organisme. Grande Prairie occupe la deuxième place, avec une moyenne de 491 événements par organisme. Il est important de souligner que, dans ces deux municipalités, un seul organisme est responsable d'environ 75 % de tous les événements. Néanmoins, ces statistiques illustrent bien les événements artistiques produits et mis présentés dans la province, démontrant ainsi qu'il y a des occasions de participer à des événements artistiques dans les grands centres urbains comme dans les plus petits.

Revenus des organismes

Les organismes artistiques sans but lucratif de l'Alberta sont caractérisés par leur résilience et leur autonomie. Pour être admissibles aux subventions de fonctionnement de l'AFA, les organismes doivent tous respecter certains critères, dont leur capacité à adhérer à des principes de gouvernance, à adopter des méthodes d'administration efficaces et à faire preuve de responsabilité financière. Une grande partie des revenus des bénéficiaires de subventions de l'AFA provient de la vente de billets, de collectes de fonds et de dons d'entreprises. L'aide financière du gouvernement constitue un facteur important des revenus, mais elle ne représente pas le pilier du secteur.

Le pourcentage des revenus des organismes découlant des programmes de subvention de fonctionnement destinés aux organismes artistiques varie de 4,2 % à 32,2 %⁹ (figure 2). Cela signifie qu'entre 67,8 % et 95,8 % de leurs revenus proviennent de diverses autres sources, dont les recettes des événements, les dons d'entreprises et de particuliers ainsi que d'autres sources de financement public.

Figure 2 : Pourcentage de revenus des organismes provenant des programmes de financement destinés aux organismes artistiques, de 2018 à 2023



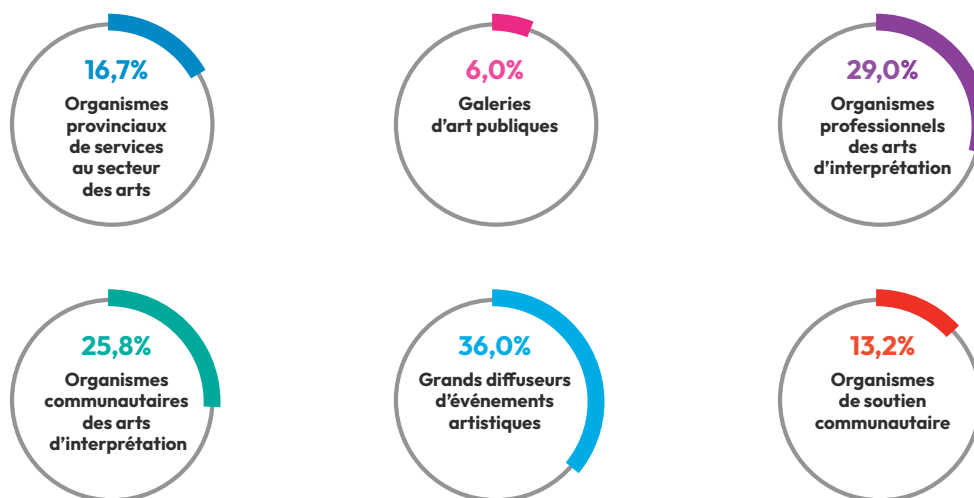
Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Statistique Canada a réalisé des enquêtes auprès des industries sans but lucratif des arts d'interprétation, ce qui a permis de constater ce qui suit :

- de 2018 à 2020, la vente de biens et de services a généré de 38 à 54 % de tous les revenus, tandis que
- les subventions, les octrois, les dons et les collectes de fonds ont représenté le reste des revenus¹⁰.

Ensemble, les bénéficiaires de financement de l'AFA ont réalisé moins de 50 % de leurs revenus globaux grâce aux événements, ce qui comprend les ventes de billets ainsi que les ventes de biens et de services (**figure 3**). Les grands diffuseurs d'événements artistiques ont quant à eux tiré 36,0 % de leurs revenus globaux des événements, tandis que la plupart des bénéficiaires de financement de l'AFA ont généralement perçu moins d'un tiers de leurs revenus globaux grâce aux ventes de biens et de services. Ce pourcentage varie, les galeries d'art publiques se trouvant au bas de l'échelle, générant aussi peu que 6,0 % de leurs revenus, et les organismes communautaires des arts d'interprétation se situant au haut de l'échelle, générant jusqu'à 29,0 % de leurs revenus. Cela suggère que les organismes artistiques disposent de sources de revenus variées pour faire preuve d'une bonne responsabilité financière et fonctionnelle afin de combler l'écart entre les ventes de billets et les subventions.

Figure 3 : Pourcentage de revenus des organismes provenant des événements, de 2018 à 2022



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Remarque : L'exercice financier de 2023-2024 a été exclu de ces calculs en raison d'un manque de données sur les événements (ex. : billets) pour le programme des organismes professionnels des arts d'interprétation



III.

Retombées économiques : les retombées économiques totales

Retombées économiques : les retombées économiques totales

Le secteur des arts de l'Alberta joue un rôle crucial dans le développement économique. Les retombées culturelles et sociales des arts sont généralement bien comprises, mais l'apport économique du secteur des arts est parfois laissé pour compte. Cela dit, le secteur des arts crée des emplois, génère des revenus et stimule la croissance économique. Notre analyse porte sur deux indicateurs économiques différents, soit :

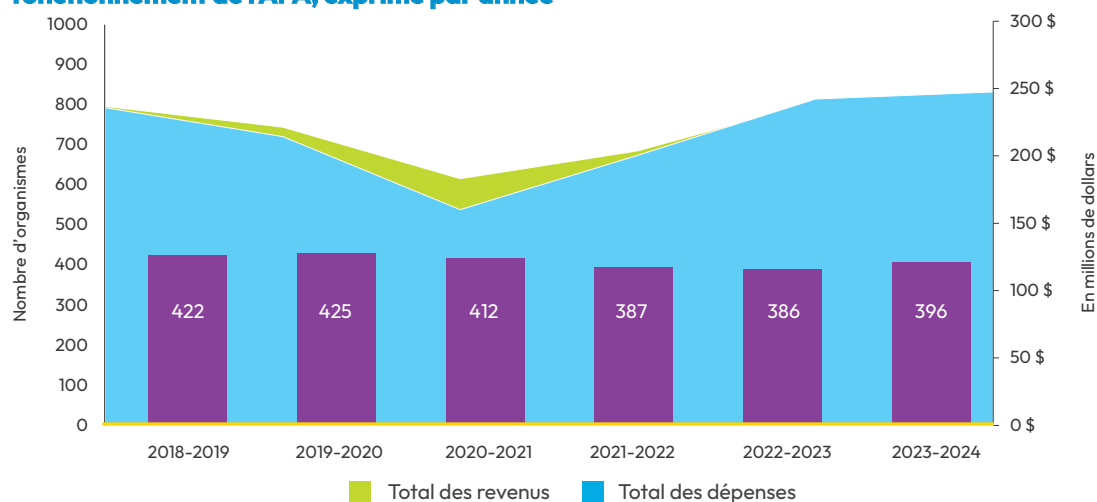
- l'ampleur des subventions accordées par l'AFA à ses bénéficiaires, comprenant un résumé des revenus et des dépenses;
- les retombées économiques découlant du financement de l'AFA en termes de production brute totale, d'apport au PIB et de nombre d'emplois créés.

Total des revenus et des dépenses des bénéficiaires de financement de l'AFA

L'AFA fournit du financement pour le fonctionnement des organismes artistiques sans but lucratif de l'Alberta. Par conséquent, ses retombées économiques se rapportent directement aux activités économiques de ces organismes, en particulier leurs revenus et leurs dépenses.

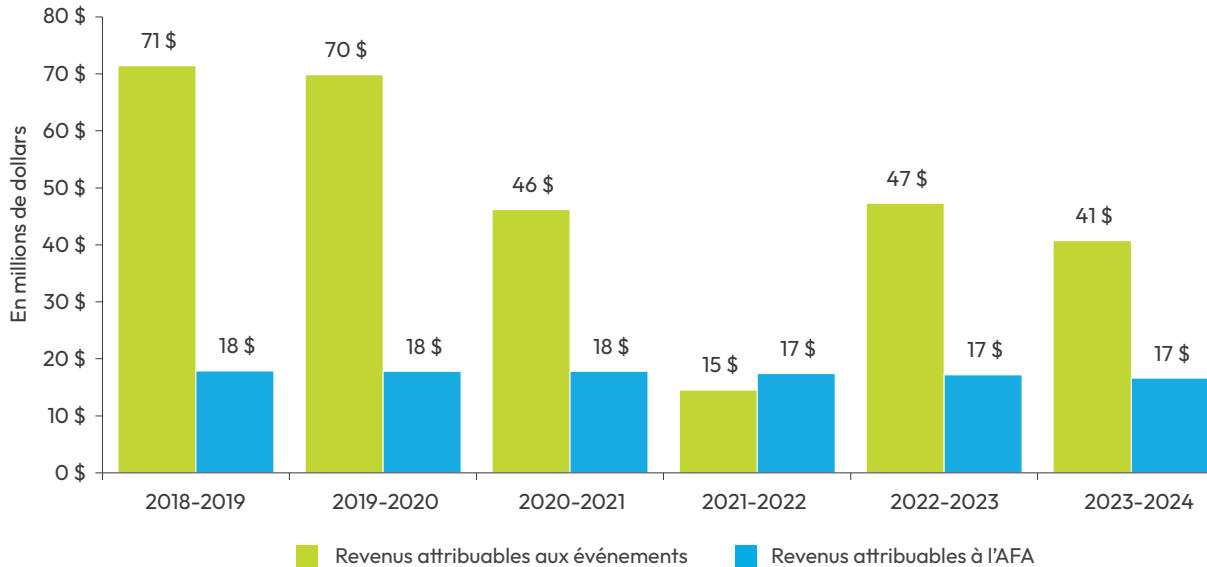
La **figure 4** illustre la diminution graduelle et constante du nombre d'organismes artistiques recevant du financement de l'AFA. Toutefois, exclusion faite des années touchées par la pandémie de la COVID-19, les revenus et les dépenses des organismes artistiques sont demeurés stables jusqu'à l'exercice de 2023-2024, période à laquelle les revenus et les dépenses ont enregistré une baisse significative. Dans l'ensemble, de 2018 à 2022, les revenus ont toujours été au moins équivalents ou supérieurs aux dépenses. À compter de 2022 cependant, les dépenses ont commencé à dépasser les revenus. Même si cette étude ne se concentre pas principalement sur ce changement, il est utile de noter que ce dernier pourrait être le résultat de plusieurs facteurs. Il est possible que l'accroissement des activités n'ait pas été accompagné par la croissance correspondante des revenus provenant de l'AFA, d'autres programmes de financement public, de dons d'entreprises et de particuliers ainsi que des recettes générées par les événements. Par ailleurs, la hausse des cachets et des honoraires des artistes, combinée à la croissance de l'inflation et aux perturbations causées par la pandémie, pourrait aussi expliquer cette tendance.

Figure 4 : Total des revenus et des dépenses des organismes recevant du financement de fonctionnement de l'AFA, exprimé par année



Tel qu'indiqué à la **figure 4**, le total des revenus a largement dépassé le total des dépenses en 2020-2021. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que le financement de l'AFA et d'autres organismes d'aide est demeuré constant ou n'a augmenté qu'en termes relatifs. D'après les données analysées, cette hypothèse semble plausible. Selon la **figure 5**, le financement de l'AFA (représenté en bleu) est resté stable, tandis que les recettes liées aux événements (illustrées en vert) ont enregistré une baisse significative au cours des exercices financiers de 2020-2021 et de 2021-2022. Fait notable, les recettes tirées des événements ne sont pas revenues aux niveaux enregistrés en 2018-2019 et en 2019-2020.

Figure 5 : Sources de revenus des organismes recevant du financement de fonctionnement de l'AFA



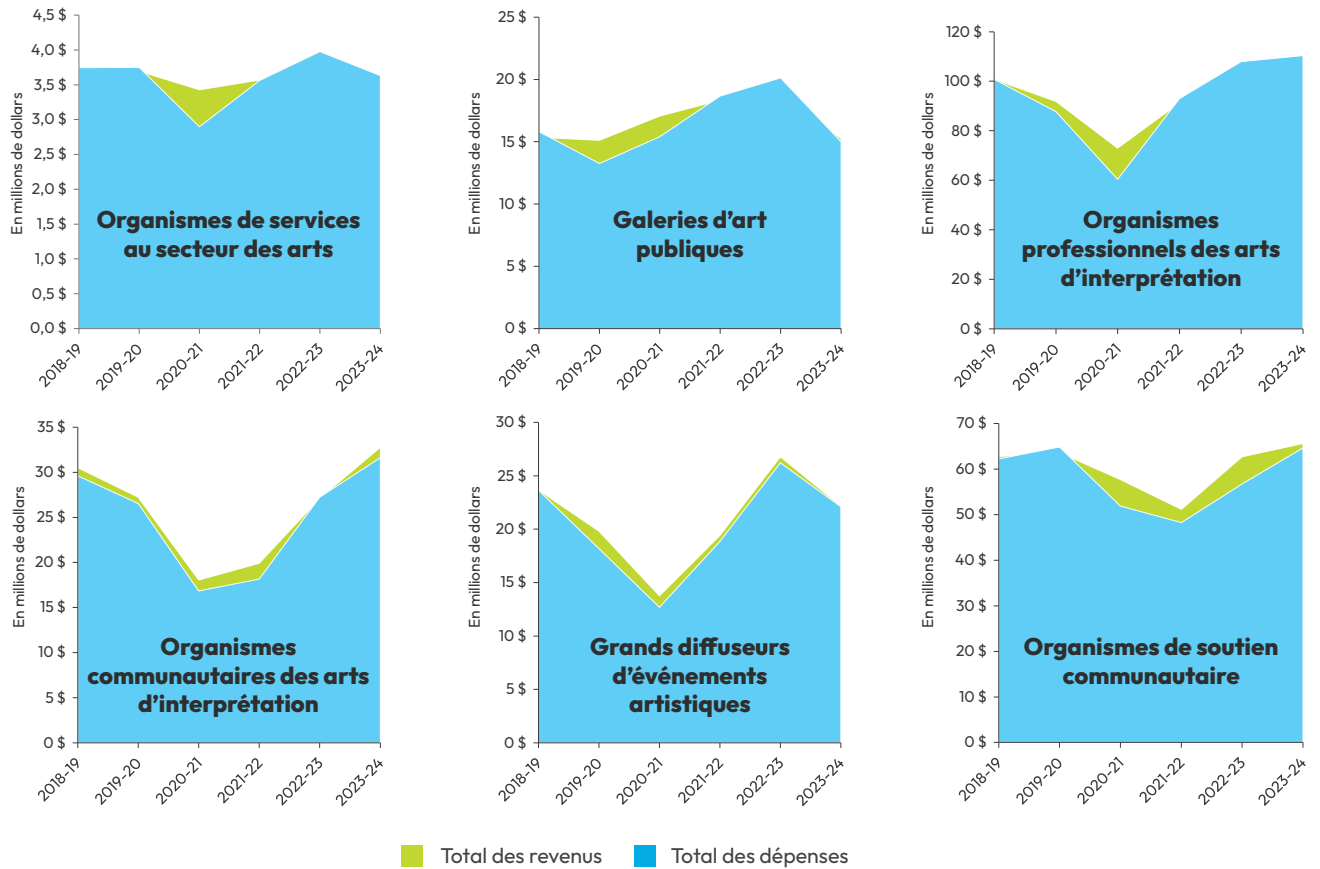
Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

La **figure 6** illustre les grandes différences entre les tendances en matière de revenus selon les programmes. De 2019 à 2021, les revenus des galeries d'art publiques et des organismes professionnels des arts d'interprétation ont affiché des excédents. Cette tendance a toutefois changé en 2022 et 2023, ce qui a entraîné des pertes moyennes de 0,45 million de dollars dans le cas des galeries d'art publiques, et de 3,92 millions de dollars dans le cas des organismes professionnels des arts d'interprétation depuis 2021.

En revanche, les organismes provinciaux de services au secteur des arts ont presque toujours atteint l'équilibre budgétaire pendant la période analysée, à l'exception de l'exercice financier de 2020-2021. Entretemps, les organismes communautaires des arts d'interprétation, les organismes de soutien communautaire et les grands diffuseurs d'événements artistiques ont régulièrement enregistré des excédents de revenus, réalisant en moyenne des bénéfices de 0,93 million de dollars, de 2,49 millions de dollars et de 0,66 million de dollars, respectivement, de 2018 à 2023.

En outre, en 2020, tous les programmes ont enregistré une augmentation des bénéfices, principalement due à la baisse considérable des dépenses. Cette baisse découlait vraisemblablement des incidences de la pandémie de la COVID-19 (**figure 6**). Plus précisément, les organismes provinciaux de services au secteur des arts et les organismes professionnels des arts d'interprétation ont connu les réductions de dépenses les plus importantes parmi tous les programmes.

Figure 6 : Total des revenus et des dépenses, exprimés par année et par programme



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG





Retombées économiques totales

Méthodologie d'entrées-sorties

De nombreux secteurs de l'économie sont interdépendants, car ils s'approvisionnent mutuellement en biens et en services. Cette interdépendance peut être estimée à l'aide du modèle d'entrées-sorties préconisé par Statistique Canada. La section qui suit s'appuie sur des estimations produites au moyen de statistiques publiées qui sont dérivées du modèle provincial d'entrées-sorties ainsi que sur des données tirées des dossiers administratifs de l'AFA (sauf indication contraire) pour décrire comment le secteur des arts interagit avec le reste de l'économie et comment il se rapporte à une grande partie de l'activité artistique en Alberta. Ces données ne concernent que les organismes artistiques qui bénéficient des programmes de subvention de fonctionnement de l'AFA destinés aux organismes artistiques.

Toutes les activités économiques du secteur sans but lucratif des arts ne se traduisent pas par un résultat net pour l'Alberta. Certaines des dépenses calculées dans la production totale sont rapidement redirigées vers les fournisseurs d'autres provinces et d'ailleurs. Par ailleurs, le calcul de l'activité économique globale comprend des dépenses qui sont comptabilisées deux fois.

Par exemple, une compagnie de théâtre peut engager un entrepreneur en menuiserie pour construire une partie d'une scène. Le salaire de cette partie du contrat de menuiserie est compté deux fois dans l'estimation de l'activité économique globale :

1. premièrement, en tant que dépense directe du secteur;
2. et deuxièmement, comme rémunération de l'entrepreneur en menuiserie à l'employé qui a accompli les tâches.

En réalité, l'entrepreneur ne verse la rémunération qu'une seule fois et il la facture au client du secteur des arts.

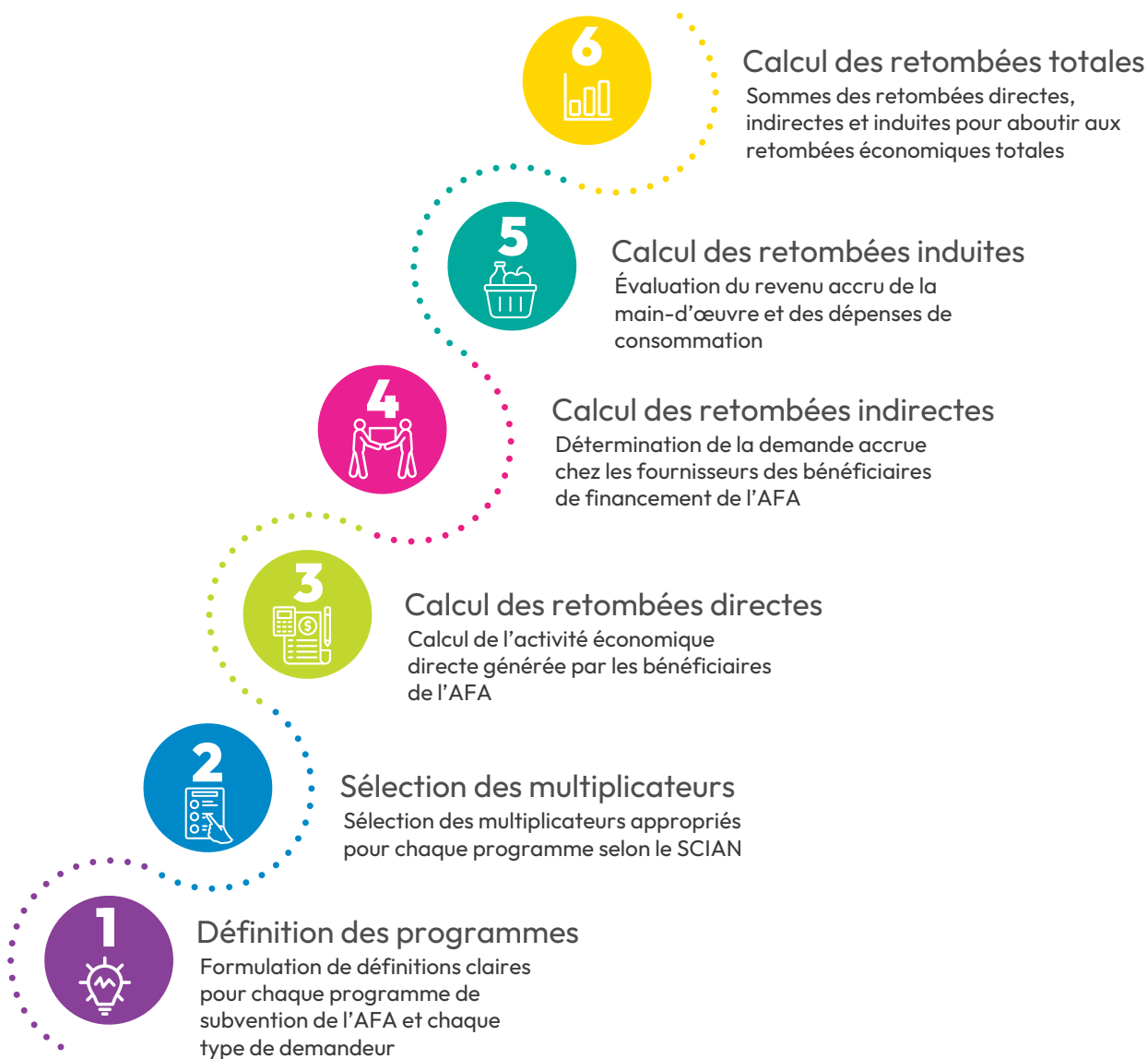
Le modèle d'entrées-sorties tient compte de cette double comptabilisation et de la sortie d'une partie des dépenses du secteur vers des fournisseurs hors province. Ce modèle permet d'estimer l'interdépendance du secteur sans but lucratif des arts par rapport à d'autres secteurs de l'économie. L'estimation de l'activité économique en fonction de la valeur ajoutée ou du PIB d'un secteur permet de saisir la valeur nette des biens et des services qu'il produit. Cette méthode d'estimation permet d'éviter la prise en compte répétée des dépenses potentiellement présentes dans les estimations de la production totale du secteur.

Le modèle d'entrées-sorties utilisé pour calculer les retombées des programmes de financement de l'AFA consiste à examiner et à caractériser les opérations des demandeurs de subvention auprès de l'AFA en fonction de certaines classifications par industrie, puis à recourir aux multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada pour estimer les retombées directes, indirectes et induites générées par les programmes de subvention de l'AFA. Les retombées totales découlant des investissements de l'AFA ont trois volets, tels que décrits ci-dessous.

1. **Les retombées économiques directes des subventions accordées par l'AFA aux bénéficiaires de financement de fonctionnement** – Cela comprend les sommes totales octroyées aux organismes artistiques, de même que les revenus, les bénéfices, les taxes, les impôts et les emplois directement générés par les organismes subventionnés.
2. **Les retombées économiques indirectes des subventions accordées par l'AFA aux bénéficiaires de financement de fonctionnement** – Il s'agit des retombées provenant de secteurs qui appuient les bénéficiaires directs des subventions de l'AFA, comme l'emploi, les revenus et les bénéfices générés notamment par les secteurs des services professionnels, de la fabrication, du commerce de détail et de l'hébergement, qui fournissent des biens et des services aux bénéficiaires de subventions. Ces dépenses stimulent l'économie locale grâce au soutien des fournisseurs de biens et de services.
3. **Les retombées économiques induites des subventions accordées par l'AFA aux bénéficiaires de financement de fonctionnement** – Lorsque les artistes, le personnel événementiel et les fournisseurs touchent une rémunération et des revenus, les dépenses de leurs ménages et de leurs entreprises augmentent, ce qui se traduit par une valeur économique ajoutée pour les chaînes d'approvisionnement locales, provinciales et nationales.

Les étapes à suivre pour créer le modèle d'entrées-sorties sont détaillées à la [figure 7](#).

Figure 7 : Étapes du calcul des retombées économiques totales de l'AFA découlant de ses programmes de financement



Dans cette sous-section, nous estimons les retombées économiques totales découlant des subventions de fonctionnement de l'AFA ainsi que les retombées totales des bénéficiaires de financement de fonctionnement de l'AFA. Nous présumons qu'un grand pourcentage des activités menées à bien par ces organismes est rendu possible grâce au financement de l'AFA et postulons que ce financement joue un rôle crucial dans leur viabilité opérationnelle. Les subventions de l'AFA ne servent pas seulement à combler les besoins financiers directs des organismes bénéficiaires, mais elles contribuent également à leur continuité, à leur croissance et à l'obtention d'autres sources de financement.

Les retombées économiques des bénéficiaires de financement de l'AFA nous éclairent sur la production totale, le PIB et les emplois créés grâce aux subventions des programmes de fonctionnement de l'AFA.

La méthodologie d'entrées-sorties est décrite en détail dans l'[annexe et les notes](#).

Des dollars qui vont loin

En Alberta, le secteur des arts engendre un rendement appréciable, tant au chapitre de l'emploi que des revenus.

Selon le modèle d'entrées-sorties, les retombées économiques imputables aux bénéficiaires de financement de l'AFA pendant les six années en question étaient considérables. En effet, pour chaque dollar qu'a investi l'AFA dans ses programmes de subvention de fonctionnement, 1,76 \$ a été généré en moyenne, tandis que 22,53 \$ ont été générés pour chaque dollar dépensé par les bénéficiaires. Cela souligne l'importance cruciale du financement de l'AFA pour que ces organismes puissent contribuer à l'économie de manière significative.

En outre, il est à noter que, pour chaque tranche de financement d'un million de dollars accordée par l'AFA durant cette période, 16 emplois équivalents temps plein ont été créés en moyenne, et que, pour chaque million de dollars dépensé par les bénéficiaires de financement de l'AFA, 195 emplois équivalents temps plein ont été créés. Cela met en lumière le rôle essentiel que joue l'AFA dans l'emploi par le biais des organismes qu'elle appuie.

Figure 8 : Retombées économiques des programmes de financement de fonctionnement de l'AFA et retombées totales des bénéficiaires de financement de l'AFA



Source : Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux de Statistique Canada, selon les calculs de KPMG

Retombées économiques totales découlant des subventions de fonctionnement de l'AFA

Production totale

La production économique totale des subventions octroyées par l'AFA pendant la période de six ans est évaluée à 185 millions de dollars. Elle se ventile entre les catégories ci-dessous.

- Les participants du secteur des arts, ce qui comprend notamment les organisateurs de festivals, les entreprises des arts d'interprétation et les galeries, tirent des revenus de la vente de billets, de subventions de divers paliers de gouvernement et de collectes de fonds. Par la suite, ces revenus sont affectés à la production d'événements, ce qui implique le versement de cachets aux artistes ainsi que la rémunération du personnel artistique et administratif et l'achat des biens et des services nécessaires à la tenue de ces événements. La production directe du secteur est évaluée à 105 millions de dollars.
- Une production indirecte estimée à 44 millions de dollars profite aux fournisseurs de biens et de services.
- Ces fournisseurs utilisent une partie de leur revenu pour acheter les intrants dont ils ont besoin pour livrer leurs produits et services au secteur des arts. Cela représente la production induite, estimée à environ 36 millions de dollars.

Contribution totale à la valeur ajoutée

- En termes de valeur ajoutée, la contribution directe des subventions de l'AFA est évaluée à 57 millions de dollars, tandis que la contribution indirecte se chiffre à 25 millions de dollars, et la contribution induite, à 25 millions de dollars.
- Grâce aux subventions de l'AFA, la valeur ajoutée de la province s'est accrue de 107 millions de dollars.

Création totale d'emplois

L'examen des données annuelles sur l'emploi dans le secteur albertain des arts, en lien avec les subventions de l'AFA, offre des perspectives intéressantes. Il nous permet d'obtenir un indicateur important des retombées de l'AFA sur l'ensemble du milieu artistique.

Pendant la période de six ans, les retombées des subventions de fonctionnement de l'AFA en matière de création d'emplois se sont réparties comme suit :

- environ 1 272 emplois directs ont été créés;
- environ 192 emplois indirects ont été créés, ceux-ci ayant découlé de l'accroissement des dépenses dans divers secteurs liés à la chaîne d'approvisionnement des activités financées par les bénéficiaires de l'AFA;
- 170 emplois supplémentaires ont été créés de manière induite, en lien avec l'augmentation des dépenses de consommation attribuable aux revenus générés dans des secteurs connexes aux arts soutenus par les subventions de fonctionnement de l'AFA.

Bien que les tendances annuelles relatives aux retombées du financement de l'AFA par rapport à la production brute et au PIB aux prix du marché aient connu une légère baisse, les retombées sont restées relativement stables comparativement à la chute des retombées globales du secteur découlant de la pandémie (**figure 9**). Cela signifie que, même pendant la pandémie, les niveaux de financement constants ont permis de soutenir les programmes de fonctionnement, qui ont, à leur tour, soutenu leurs fournisseurs, contribuant ainsi à maintenir un niveau d'activité économique stable.

Dans l'ensemble, l'aide financière de l'AFA a eu d'importantes retombées sur la création d'emplois dans le secteur des arts, en facilitant les occasions d'emploi directes, en stimulant les économies locales et en augmentant les dépenses de consommation.



Figure 9 : Retombées économiques découlant des subventions de fonctionnement de l'AFA



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Retombées économiques totales attribuables aux bénéficiaires de financement de l'AFA

Production totale

Grâce à ses subventions de fonctionnement, l'AFA aide, en moyenne, 405 organismes artistiques professionnels et communautaires albertains chaque année. Ces subventions ne soutiennent pas seulement des artistes ou des événements particuliers : elles favorisent le maintien d'un écosystème global de créativité et de production. Les véritables retombées des subventions de l'AFA dépassent les sommes qu'elle investit. En effet, les subventions permettent aux bénéficiaires de pérenniser leur existence et de prendre de l'ampleur, notamment en attirant d'autres sources de fonds.

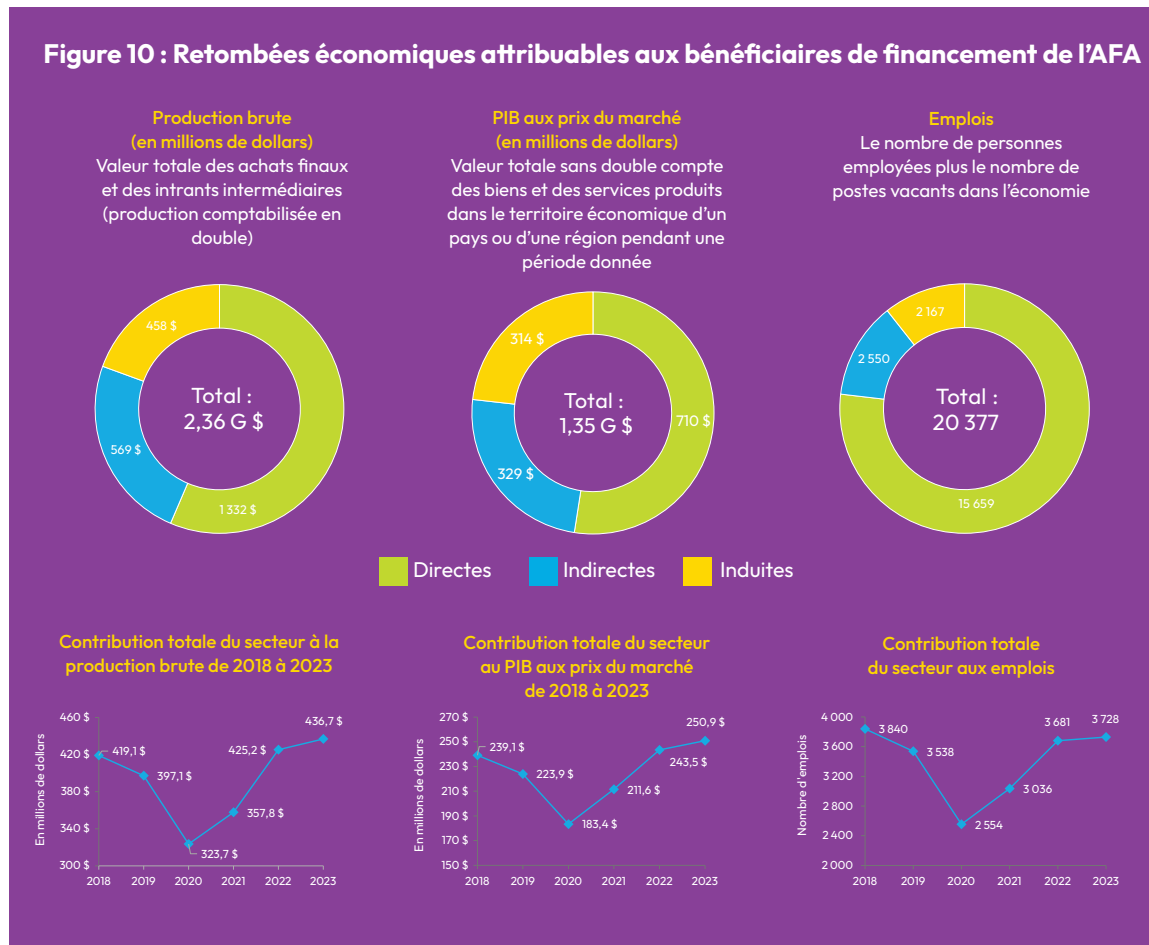
La production économique totale des bénéficiaires de subventions de l'AFA est estimée à 2,4 milliards de dollars (soit 1,3 milliard de dollars en production directe, 569 millions de dollars en production indirecte et 458 millions de dollars en production induite).

La valeur ajoutée totale liée aux bénéficiaires de subventions de l'AFA est évaluée à 1,4 milliard de dollars, dont 710 millions de dollars en valeur ajoutée directe, 329 millions de dollars en valeur ajoutée indirecte et 314 millions de dollars en valeur ajoutée induite.

L'estimation de la valeur ajoutée totale découlant du secteur sans but lucratif des arts permet une comparaison approximative avec la valeur ajoutée réelle et totale produite par l'économie albertaine (c'est-à-dire le produit intérieur brut de la province). Grâce aux subventions de l'AFA, les bénéficiaires ont pu augmenter l'offre de biens et de services d'une valeur totale de 1,4 milliard de dollars. Pour mettre cela en perspective, l'industrie albertaine des arts, des divertissements et des loisirs a généré environ 10,7 milliards de dollars en biens et en services, ce qui laisse entendre que la contribution attribuable aux programmes de financement de l'AFA représente 13 % de la production totale de biens et de services de l'industrie¹¹.

De 2018 à 2020, la production brute, le PIB aux prix du marché et la création d'emplois ont enregistré des baisses, les plus marquées ayant été observées entre 2019 et 2020. Toutefois, depuis 2020, nous assistons à une forte reprise dans tous les domaines. La production brute et le PIB ont affiché une croissance constante, surpassant ainsi les niveaux préalables à 2020 en 2023. La création d'emplois a évolué de manière comparable, connaissant une forte reprise après 2020 et une croissance régulière pour atteindre presque les niveaux d'avant diminution vers 2023, ce qui témoigne d'une reprise musclée de l'activité économique et de l'emploi.

Figure 10 : Retombées économiques attribuables aux bénéficiaires de financement de l'AFA



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG





IV.

Emploi et artistes recrutés

Aperçu

Stabilité de la main-d'œuvre

Même si les niveaux d'emploi à plein temps sont restés stables, le nombre de membres du personnel à temps partiel et d'artistes recrutés a fluctué au cours de la période de six ans.

Tendances caractérisant les artistes recrutés

Le nombre total d'artistes recrutés a subi une diminution importante, passant de 36 347 en 2019-2020 à un creux de 21 735 en 2021-2022. Les données plus récentes témoignent d'une certaine remontée, soit 27 433 artistes recrutés en 2023-2024, ce qui reste bien en deçà des niveaux de 2019-2020.

Cachets à la hausse

Le nombre d'artistes recrutés a légèrement augmenté, mais les cachets versés aux artistes connaissent une hausse encore plus importante.

Disparités entre les cachets moyens

Les cachets moyens versés par artiste varient beaucoup d'un programme à l'autre. Les cachets de ces groupes témoignent d'une plus grande disparité en 2023-24 par rapport à 2018-2019.

Emploi dans le secteur des arts

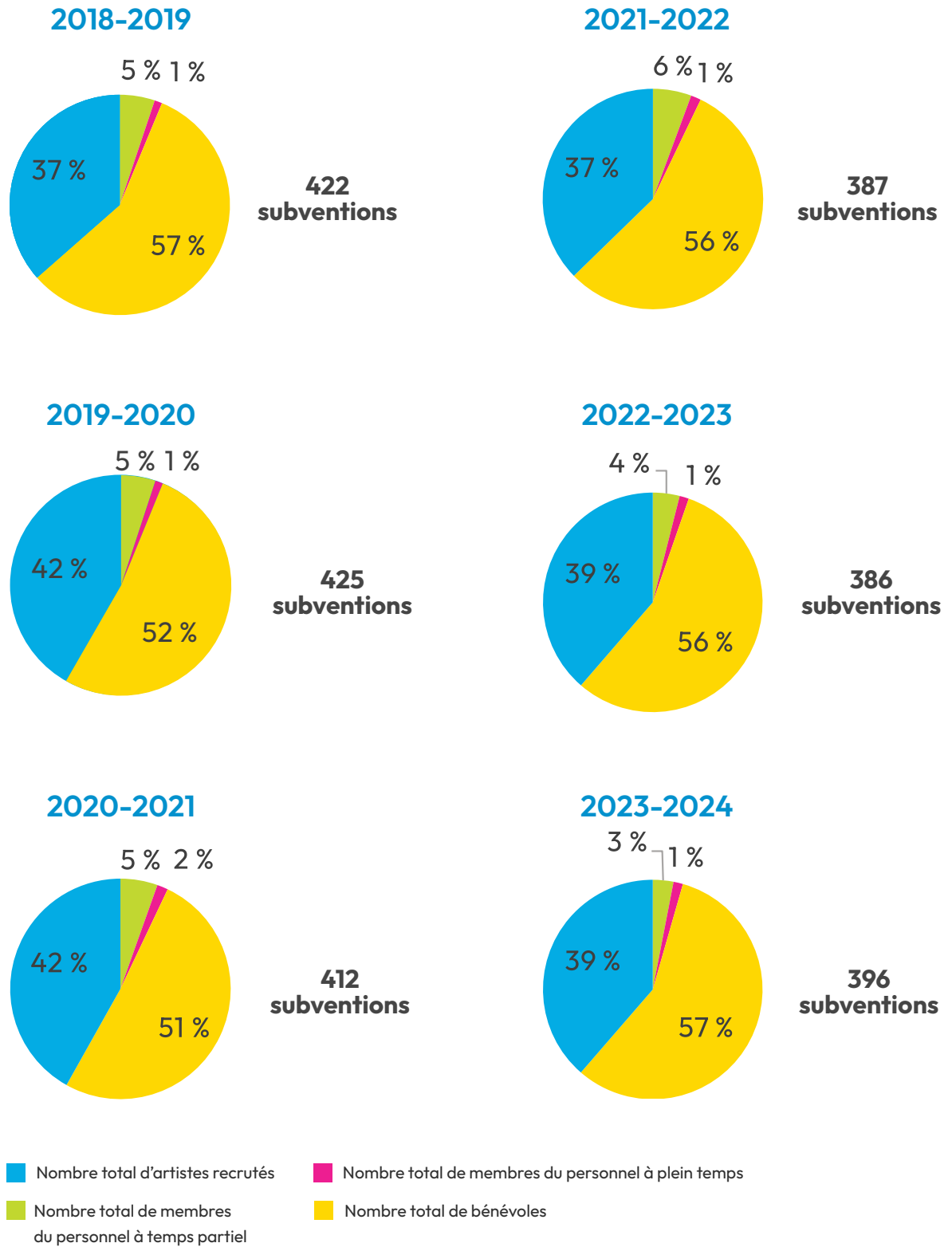
En Alberta, les organismes sans but lucratif du secteur des arts sont dotés d'une main-d'œuvre qualifiée composée d'artistes, d'administrateurs et de techniciens spécialisés dans le domaine. Pendant la période de six ans ayant fait l'objet de notre analyse, les bénéficiaires de l'AFA employaient annuellement environ :

- 930 membres du personnel à plein temps;
- 3 300 membres du personnel à temps partiel; et
- 27 500 artistes recrutés.

La **figure 11** illustre la répartition des membres du personnel, des artistes recrutés et des bénévoles (section **Bénévolat**) déclarés par les bénéficiaires de l'AFA au cours de la période de six ans. Le nombre de membres du personnel à temps partiel a diminué, mais le nombre relatif d'artistes recrutés a augmenté. En revanche, le nombre de membres du personnel à plein temps et de bénévoles est resté relativement stable pendant cette période. Il convient de souligner qu'en 2018, les membres du personnel à temps partiel représentaient environ 5 % de l'effectif total des bénéficiaires de l'AFA, mais que ce pourcentage a diminué pour s'établir à 3 % en 2023-2024.



Figure 11 : Répartition de la main-d'œuvre et des bénévoles par année

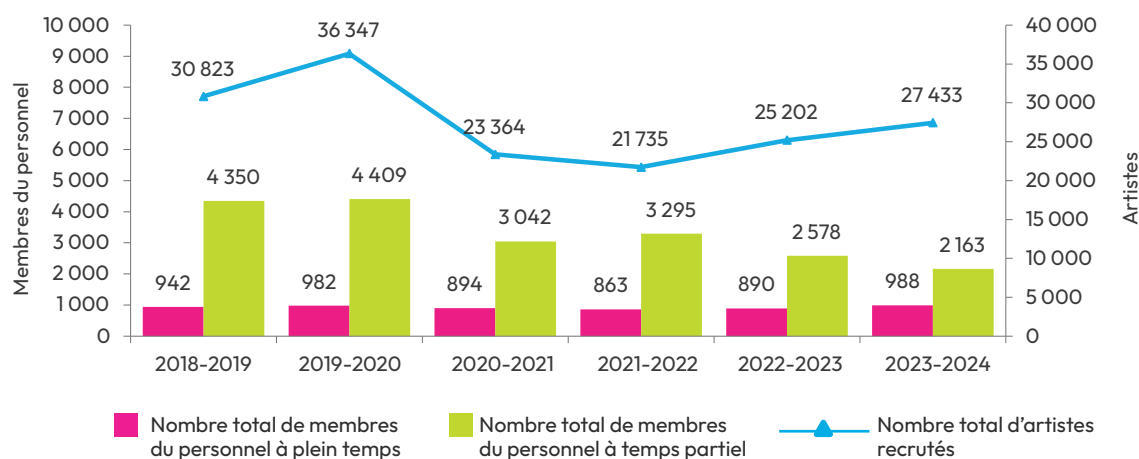


Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

La **figure 12** montre l'évolution de la main-d'œuvre des organismes artistiques au cours de la période de six ans, en mettant en évidence les changements caractérisant les artistes recrutés et les membres du personnel à temps partiel. De 2021 à 2022, le nombre d'artistes recrutés et de membres du personnel à temps partiel a connu des variations importantes, mais le nombre de membres du personnel à plein temps est demeuré assez constant.

Depuis 2021, la dynamique de la main-d'œuvre connaît une certaine transformation. En particulier, le nombre de membres du personnel à temps partiel diminue, tandis que le nombre d'artistes recrutés augmente.

Figure 12 : Main-d'œuvre des bénéficiaires de financement de l'AFA



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

La **figure 13** met en évidence des tendances variées concernant la main-d'œuvre des bénéficiaires de financement de l'AFA. Pendant cette période, le nombre total de membres du personnel à plein temps est demeuré constant dans tous les programmes. Cependant, les tendances caractérisant les membres du personnel à temps partiel et les artistes recrutés ont connu d'importantes variations d'un organisme à l'autre.

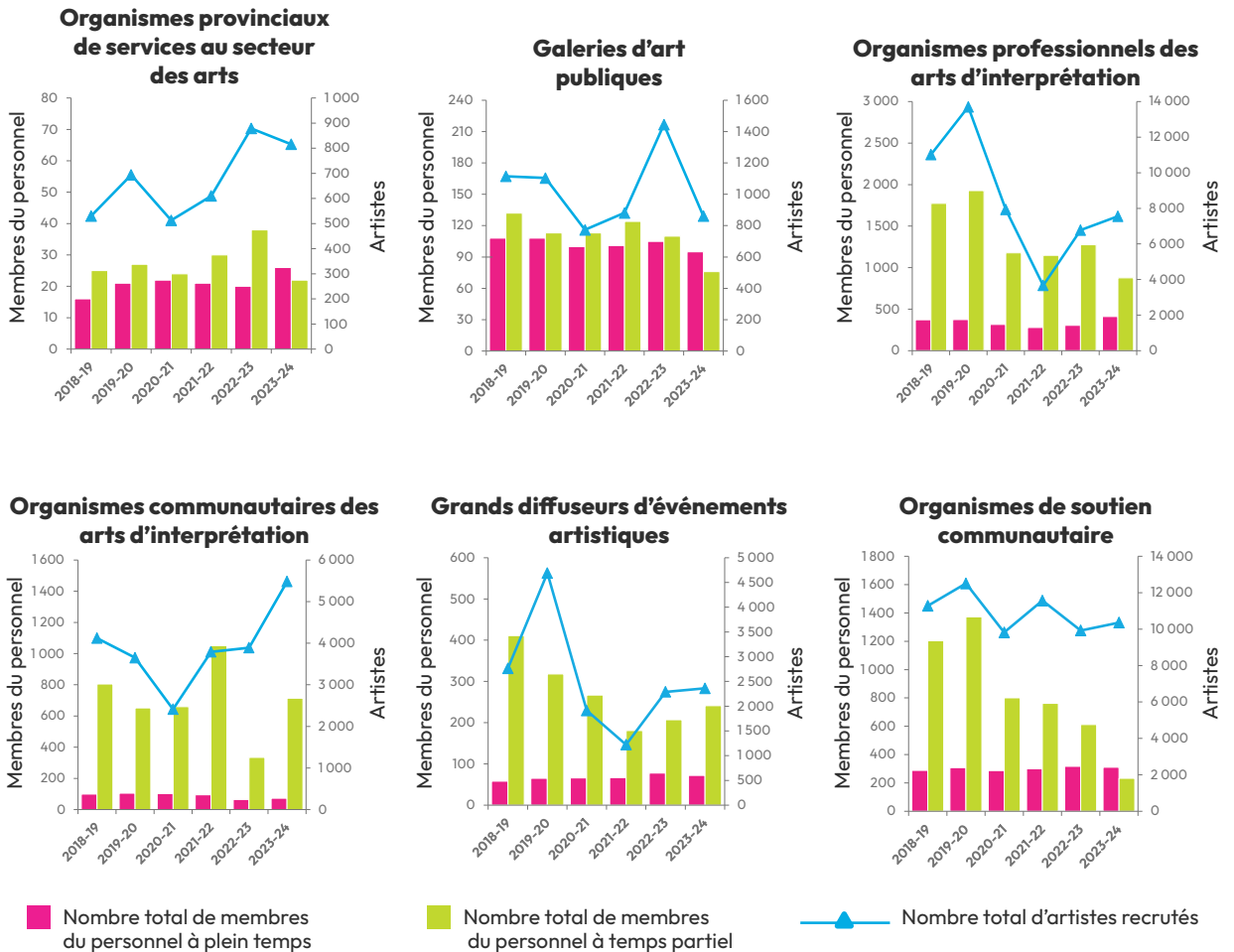
Les organismes provinciaux de services au secteur des arts et les organismes communautaires des arts d'interprétation ont enregistré une hausse remarquable du nombre d'artistes recrutés depuis 2020, mais, dans un même temps, ils ont réduit leurs effectifs à temps partiel pendant cette période. À titre de comparaison, les organismes de soutien communautaire ont enregistré un nombre variable d'artistes recrutés ainsi qu'une diminution substantielle de la main-d'œuvre à temps partiel.

Les organismes professionnels des arts d'interprétation et les grands diffuseurs d'événements artistiques ont affiché des tendances similaires, soit une diminution notable du nombre d'artistes recrutés et de membres du personnel à temps partiel pendant la période de 2020 à 2021, suivie d'une légère augmentation en 2022.

Quant aux galeries d'art publiques, elles ont constaté une baisse du nombre de membres du personnel à temps partiel et d'artistes recrutés. Bien qu'elles aient signalé une augmentation du nombre d'artistes recrutés en 2022, ce chiffre a baissé en 2023.



Figure 13 : Main-d'œuvre par programme



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Artistes recrutés

Les organismes sans but lucratif du secteur des arts de l'Alberta sont de grands employeurs d'artistes albertains ou canadiens, voire d'artistes de nationalités étrangères. L'octroi de subventions à des organismes sans but lucratif du secteur des arts permet de confirmer l'engagement de l'AFA à cultiver et à soutenir l'excellence des artistes albertains, peu importe le stade de leur carrière, qu'il s'agisse d'artistes en devenir au niveau local ou d'artistes établis sur la scène nationale ou internationale.

Les artistes recrutés représentent une grande partie des coûts opérationnels des organismes artistiques. Toutefois, le nombre d'artistes recrutés a connu une baisse importante en 2020-2021, et en 2023-2024, ils n'étaient toujours pas revenus aux niveaux antérieurs (figure 14). Le nombre total d'artistes recrutés a atteint un pic à 36 347 en 2019-2020, avant de chuter pour s'établir à 21 735 en 2021-2022.

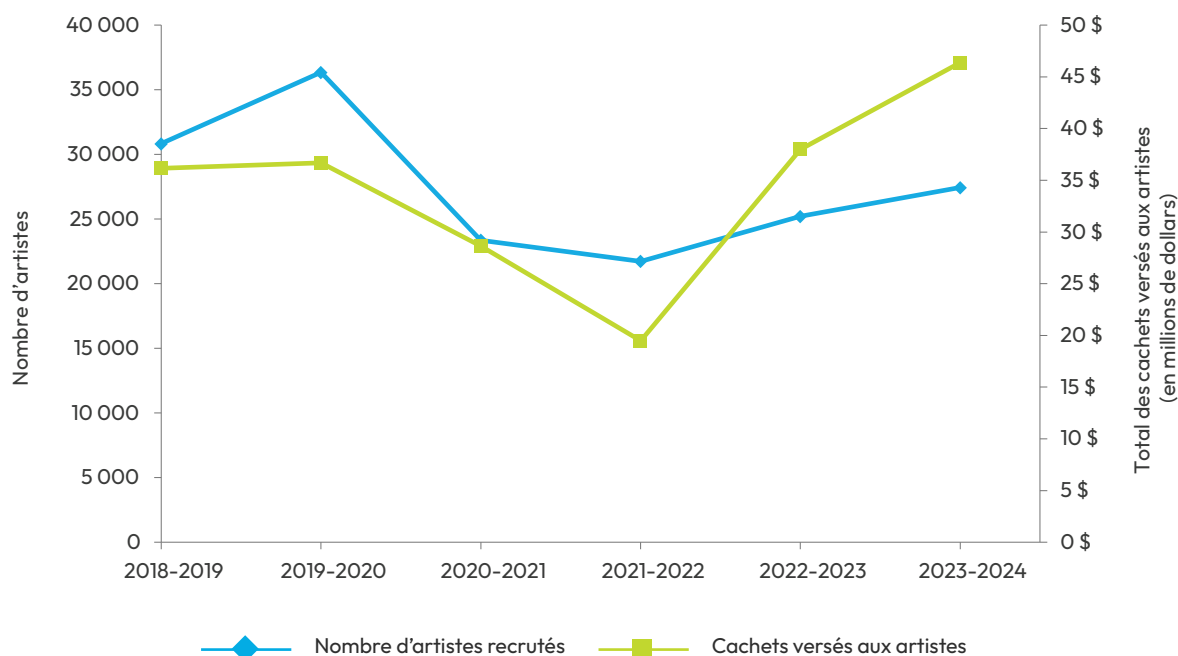
La figure 14 révèle une croissance accélérée du montant total des cachets versés aux artistes par rapport à l'augmentation du nombre d'artistes recrutés depuis 2021-2022. Ces données démontrent une hausse des coûts par artiste (figure 15).

Les cachets moyens versés par artiste diffèrent beaucoup d'un programme à l'autre. Il est important de noter que ce sont les associations nationales d'artistes représentant les différentes catégories d'artistes relevant des diverses disciplines artistiques qui fixent les taux de rémunération, et non l'AFA.

Bien que l'AFA exige que les bénéficiaires de ses programmes de subvention de trois ans respectent les taux de rémunération reconnus, elle n'exerce aucune influence sur la manière de les déterminer. Toutefois, ces taux ont une incidence sur les montants que les organismes artistiques doivent investir dans les cachets des artistes.

Par ailleurs, la nature de la discipline artistique a un effet sur le nombre d'artistes qu'un organisme décide d'embaucher (par exemple, un organisme doit embaucher de nombreux artistes pour un concert symphonique, tandis qu'un autre organisme en embauchera moins pour faire la lecture de poésie). Même s'il est possible d'avoir l'impression qu'un programme de subvention de l'AFA puisse entraîner l'embauche de plus ou moins d'artistes ou le versement de cachets plus ou moins élevés qu'un autre programme, cela dépend en réalité de la nature de l'activité artistique des organismes concernés et des taux de rémunération établis par les associations d'artistes respectives.

Figure 14 : Nombre total d'artistes recrutés et total des cachets versés aux artistes



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Le cachet moyen versé aux artistes recrutés par les organismes professionnels des arts d'interprétation s'est chiffré à 2 070 \$, suivi des cachets moyens versés aux artistes recrutés par les grands diffuseurs d'événements artistiques et les organismes communautaires des arts d'interprétation, qui ont atteint 1 380 \$ et 1 360 \$, respectivement (figure 16). Pour leur part, les artistes recrutés par les organismes provinciaux de services aux secteurs des arts, les galeries d'art publiques et les organismes de soutien communautaire ont perçu des cachets moyens de 818 \$, de 713 \$ et de 611 \$, respectivement.

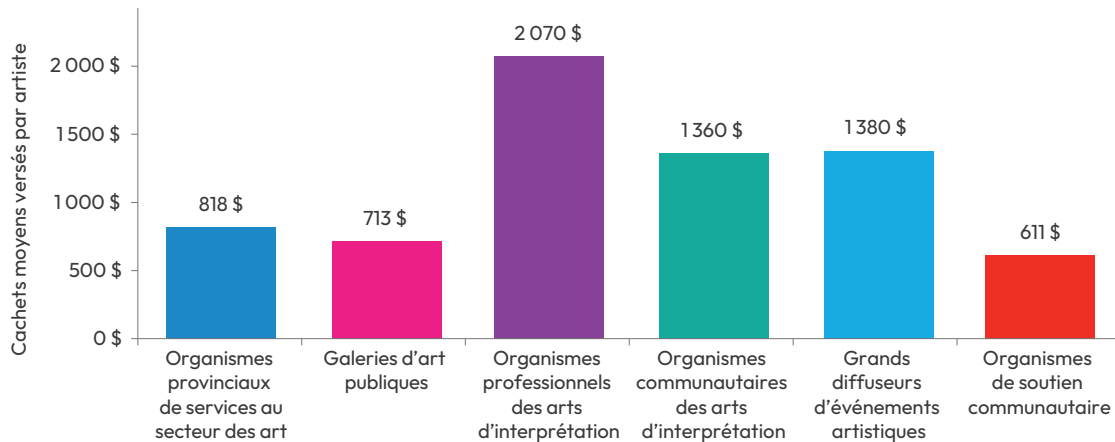
L'analyse des cachets moyens versés aux artistes des divers programmes révèle que ceux qui travaillent pour des organismes des arts d'interprétation et pour les diffuseurs d'événements artistiques ont eu droit à des cachets nettement plus élevés en 2023 par rapport à 2018 (figure 17).

Figure 15 : Évolution du nombre d'artistes recrutés et des cachets versés aux divers bénéficiaires de financement de l'AFA



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

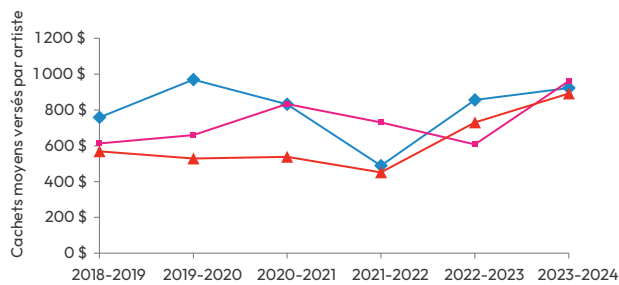
Figure 16 : Cachets moyens versés par artiste dans les divers programmes



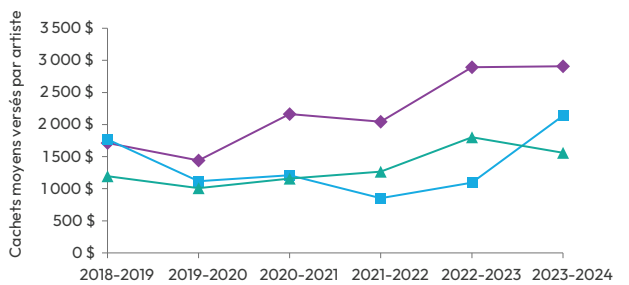
Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Figure 17 : Cachets moyens versés par artiste, par programme et par année

Programmes versant moins de 1 000 \$ par artiste



Programmes versant plus de 1 000 \$ par artiste



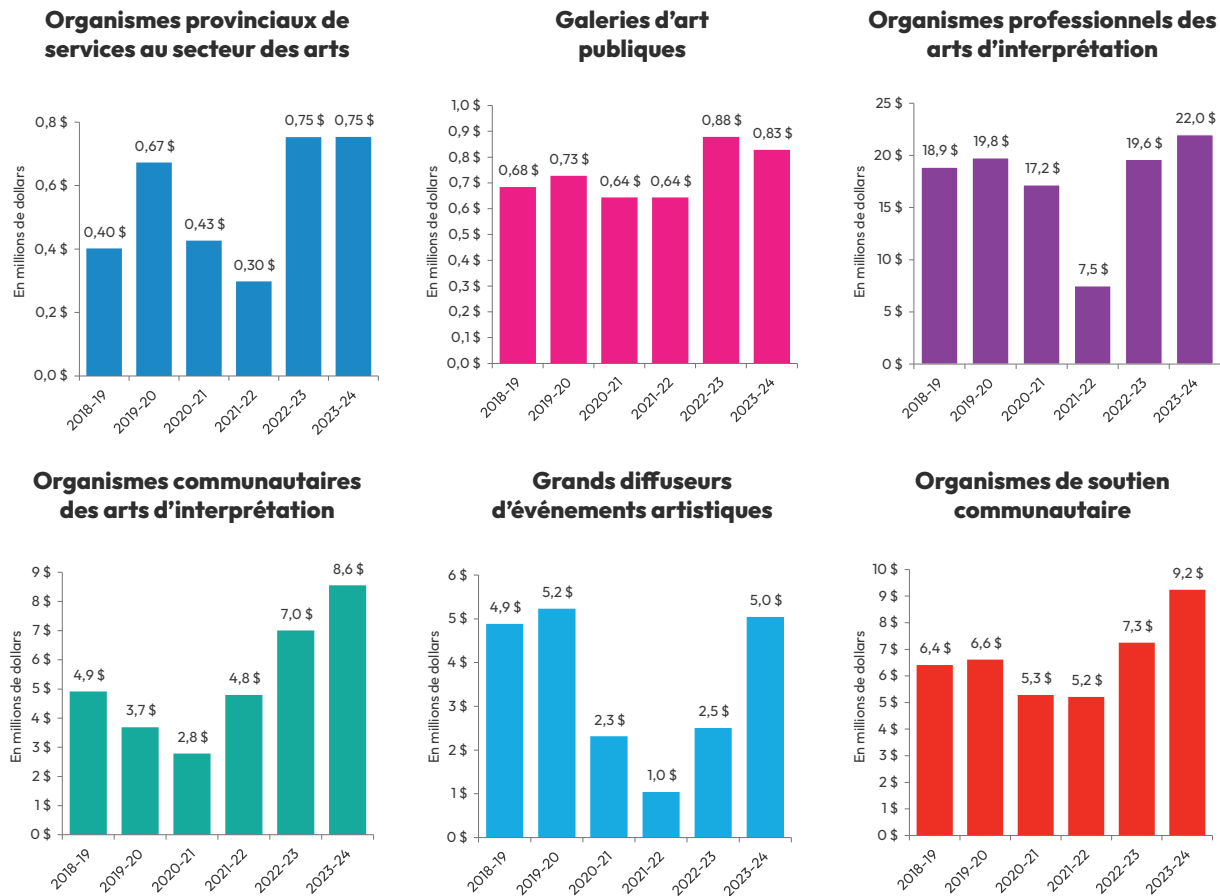
—◆— Organismes provinciaux de services au secteur des arts
 —■— Galleries d'art publiques
 —▲— Organismes de soutien communautaire

—◆— Organismes professionnels des arts d'interprétation
 —■— Grands diffuseurs d'événements artistiques
 —▲— Organismes communautaires des arts d'interprétation

Source : Données sur les organismes faisant une demande

Le montant total des cachets versés par les organismes professionnels des arts d'interprétation aux artistes est nettement plus élevé que celui des autres programmes. En 2023-2024, ces organismes ont versé un total de 22,0 millions de dollars en cachets aux artistes (**figure 18**). Les organismes de soutien communautaire ont versé quant à eux des cachets de 9,2 millions de dollars, et les organismes communautaires des arts d'interprétation, de 8,6 millions de dollars. Il est important de noter qu'en raison de la nature des services généralement fournis par les organismes provinciaux de services au secteur des arts, il arrive souvent que des artistes soient recrutés par ces organismes à titre d'enseignants ou d'instructeurs, soit des activités qui ne relèvent pas nécessairement de la portée des ententes conclues par les associations d'artistes.

Figure 18 : Main-d'œuvre par programme



source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG





v.

Bénévolat

V. Bénévolat

Aperçu

Contribution des bénévoles

Les bénévoles jouent un rôle crucial dans le secteur des arts en Alberta. En moyenne, 38 619 bénévoles ont été dénombrés par année pendant la période de six ans.

Tendances en matière de bénévolat

En 2018-2019, plus de 48 000 bénévoles ont été recensés. Cependant, ce chiffre a chuté à 29 000 en 2020-2021. Bien que la participation bénévole se redresse progressivement, le nombre de bénévoles n'a pas encore retrouvé son niveau antérieur.

Tendances en matière de participation

En 2024, environ 13,8 % de la population albertaine âgée de 18 ans et plus a fait du bénévolat dans le secteur des arts ou de la culture.

Bénévolat dans le secteur des arts

En Alberta, les bénévoles font une contribution majeure au secteur des arts, plus particulièrement dans le secteur des arts sans but lucratif. Les bénévoles occupent de nombreux rôles au sein des organismes artistiques. Ils organisent des événements, dirigent des productions artistiques, incarnent des personnages, créent des costumes et des décors, placent les spectateurs, gèrent la billetterie, participent à des conseils d'administration, assurent la sécurité et les premiers soins et se livrent aux autres tâches attendues des bénévoles dans le domaine des arts. Les organismes artistiques prennent diverses formes, notamment des galeries d'art, des théâtres professionnels et communautaires, des festivals musicaux ou littéraires, ou encore des clubs artistiques communautaires. Ces organismes comptent sur les bénévoles pour que toutes les localités de la province aient accès au monde des arts.

Le pilier des arts en Alberta



Des rôles variés

Les bénévoles s'investissent dans une variété d'activités au sein d'organismes artistiques.



Un dévouement sans bornes

Les bénévoles prennent leurs rôles bien au sérieux.



Un enrichissement culturel

Les bénévoles contribuent au rayonnement culturel de la province.



L'encouragement de la créativité

Les bénévoles soutiennent les milieux propices à la créativité.



L'engagement communautaire

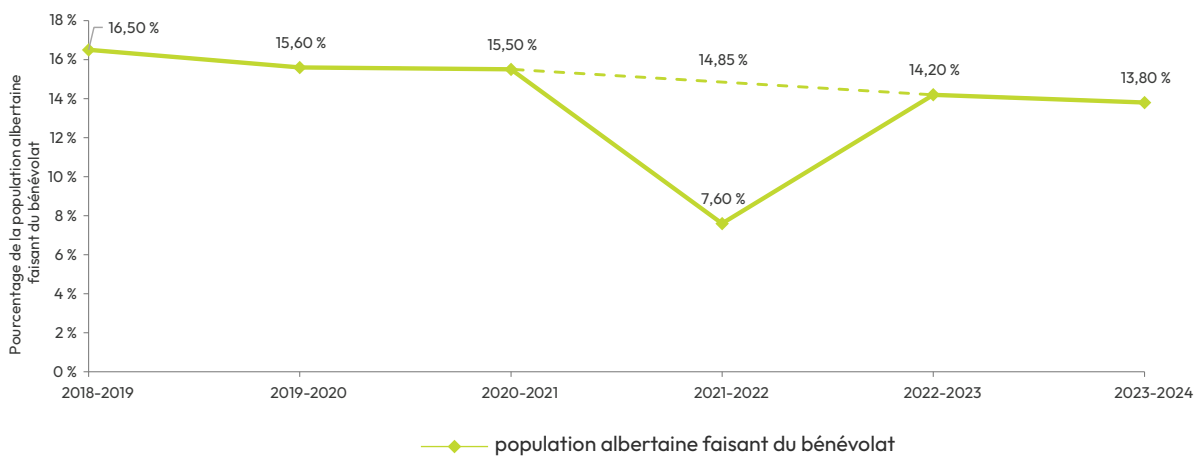
Les bénévoles facilitent l'interaction et la participation au sein des communautés et collectivités.

Chaque année, 38 619 bénévoles, en moyenne, jouent un rôle chez les bénéficiaires de financement de fonctionnement de l'AFA, ce qui correspond à la population de Leduc¹². Au cours de la période de six ans, la contribution bénévole au sein de ces organismes artistiques a connu de légères fluctuations, atteignant son point culminant en 2018-2019, avec plus de 48 000 bénévoles, et un creux de moins de 29 000 bénévoles en 2020-2021.

D'après l'enquête menée en 2024 auprès de la population albertaine par le ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine, les bénévoles albertains consacrent en moyenne neuf heures par mois à des activités bénévoles¹³. En supposant que les bénévoles des bénéficiaires de financement de l'AFA font de même, il est possible d'en conclure que le bénévolat dans le secteur sans but lucratif des arts représente un engagement considérable en termes d'heures.

Depuis 2018, cette enquête cherche à savoir si les répondants ont fait du bénévolat dans le domaine des arts et de la culture au cours de l'année écoulée. En 2024, environ 13,8 % des Albertaines et des Albertains âgés de 18 ans et plus a déclaré avoir fait du bénévolat dans le domaine des arts ou dans un domaine culturel¹⁴. Cependant, exclusion faite de l'incidence de la pandémie de la COVID-19 (indiquée par une ligne pointillée), le taux de participation affiche une baisse régulière (figure 19).

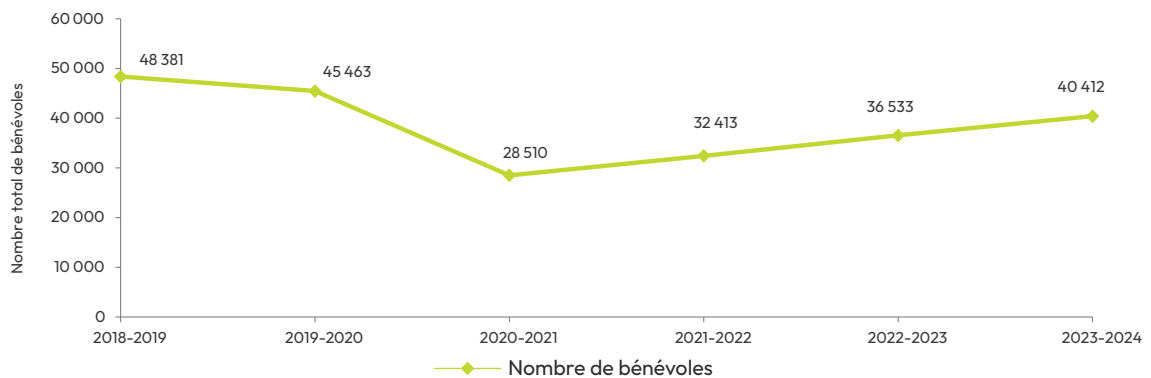
Figure 19 : Pourcentage de la population albertaine âgée de 18 ans et plus ayant déclaré avoir fait du bénévolat dans le secteur des arts et de la culture



Source : Données d'une enquête réalisée auprès de la population albertaine, selon les calculs de KPMG

Toujours en matière de bénévolat, des tendances semblables s'observent chez les bénéficiaires de financement de l'AFA, moyennant certaines différences. La figure 20 montre que le nombre total de bénévoles faisant partie de la main-d'œuvre des bénéficiaires de financement de l'AFA a diminué.

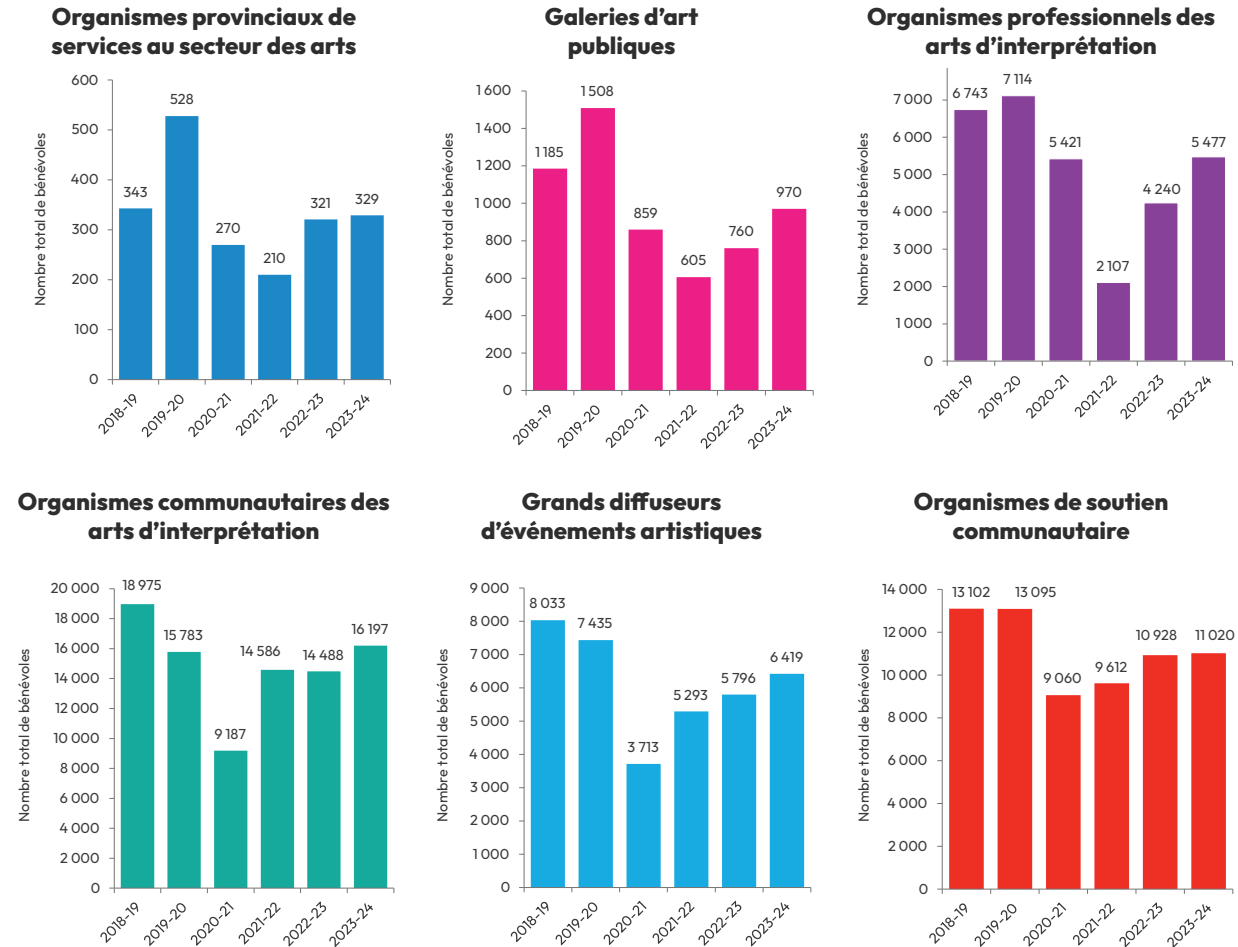
Figure 20 : Nombre total de bénévoles chez les bénéficiaires de financement de l'AFA



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

La **figure 21** met en évidence une tendance uniforme dans tous les programmes. En 2020 et 2021, il est possible d'observer une diminution manifeste du nombre total de bénévoles, suivie d'une augmentation en 2022. Néanmoins, cette reprise n'a pas compensé les pertes de bénévoles des années 2020 et 2021, de sorte que le nombre de bénévoles est inférieur à 2018 dans tous les programmes.

Figure 21 : Nombre total de bénévoles (en milliers) par programme



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG



VI.

Engagement envers les arts

VI. Engagement envers les arts

Aperçu

Engouement pour les arts

L'engouement pour les arts est élevé en Alberta, où 81,9 % de la population adulte de la province a déclaré avoir assisté à au moins un événement artistique en 2023.

Nombre d'événements

Chaque année en moyenne, ce sont 20 245 événements artistiques qui sont présentés par les bénéficiaires de financement de l'AFA, ce qui met en lumière la riche diversité d'activités culturelles dans la province.

Tendances en matière d'événements et d'engagement

Au cours de la période de six ans, la production et la présentation d'événements artistiques ont connu des fluctuations remarquables. Ainsi, le nombre de spectateurs payants a nettement plus diminué que le nombre d'événements tenus en 2020 et en 2021. Toutefois, depuis 2022, le nombre de spectateurs payants augmente à un rythme plus rapide que le nombre d'événements.

Perception de la population

Selon 76,9 % de la population albertaine, les arts ont une incidence positive sur leurs communautés et collectivités, ce qui témoigne de l'importance des arts et de la culture pour le bien-être communautaire.

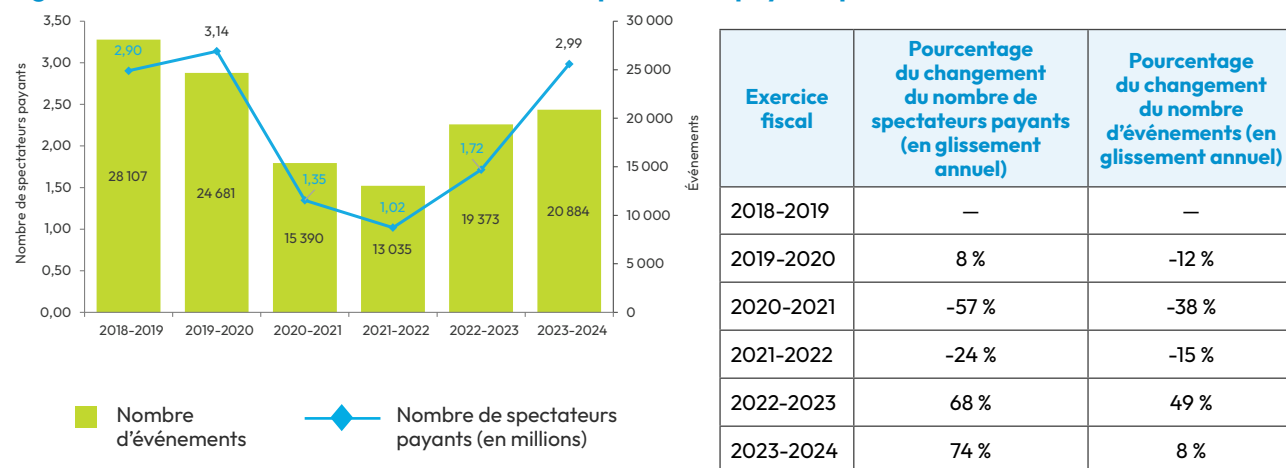
Une participation positive

Le nombre de spectateurs payants pour les événements artistiques touche 62,3 % de la population albertaine, ce qui signale un intérêt marqué de la part du public pour les expériences culturelles. Cet engouement témoigne de l'engagement de la communauté à cultiver un paysage artistique florissant dans la province.

Engouement provincial pour les arts

L'engouement de la population albertaine pour les arts est évident. En 2023, 81,9 % de la population adulte de l'Alberta a assisté à au moins un événement artistique, et plus de la moitié (58,2 %) a directement participé à une activité ou à une formation liée aux arts¹⁵.

Figure 22 : Nombre d'événements et nombre de spectateurs payants par année



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG



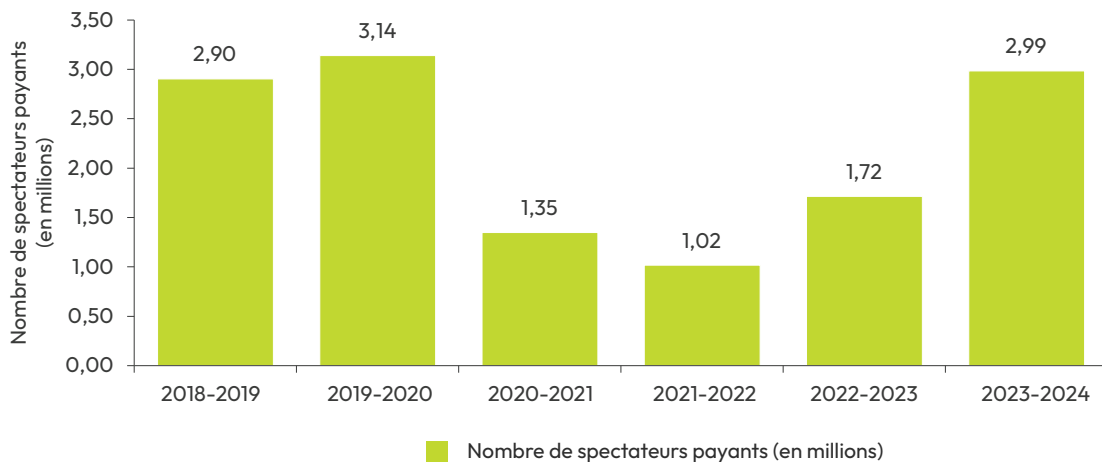
En moyenne, les organismes artistiques financés par l'AFA ont présenté 20 245 événements artistiques par année, ce qui équivaut à environ 55 événements par jour dans la province.

Cependant, comme le montre la **figure 22**, la production et la présentation d'événements ont connu d'importantes fluctuations au cours de la période de six ans, tout comme le nombre de spectateurs payants. En 2018, 28 107 événements ont été organisés, rassemblant un total de 2,90 millions de spectateurs payants. Ce nombre a subi une baisse importante en 2020, avec un décompte de seulement 15 390 événements et d'environ 1,35 million de spectateurs payants. Grâce à une reprise remarquable, ces chiffres ont connu une croissance importante en 2023, avec un total de 20 884 événements et un nombre impressionnant de 2,99 millions de spectateurs payants.

Comme l'indique la **figure 22**, le nombre de spectateurs payants a connu une baisse nettement plus prononcée que le nombre d'événements en 2020 et 2021. Par contre, cette tendance s'est inversée entre 2022 et 2023, puisque le nombre de spectateurs payants a augmenté à un rythme plus rapide que le nombre d'événements.

En 2023-2024, l'Alberta dénombrait environ 4,8 millions de personnes¹⁶ et, pourtant, le nombre de spectateurs payants aux événements artistiques présentés par les bénéficiaires de subventions de fonctionnement de l'AFA était remarquable, représentant 62,3 % de la population totale durant cette même période. Cela laisse entendre que le secteur des arts de l'Alberta joue un rôle crucial dans l'engagement communautaire, car une grande proportion de la population assiste aux événements artistiques. L'affluence des spectateurs montre à quel point les arts jouent un rôle de premier plan sur la scène culturelle albertaine, favorisant par le fait même les rapprochements et enrichissant la vie des gens à l'échelle de la province (**figure 23**).

Figure 23 : Nombre de spectateurs payants par année



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

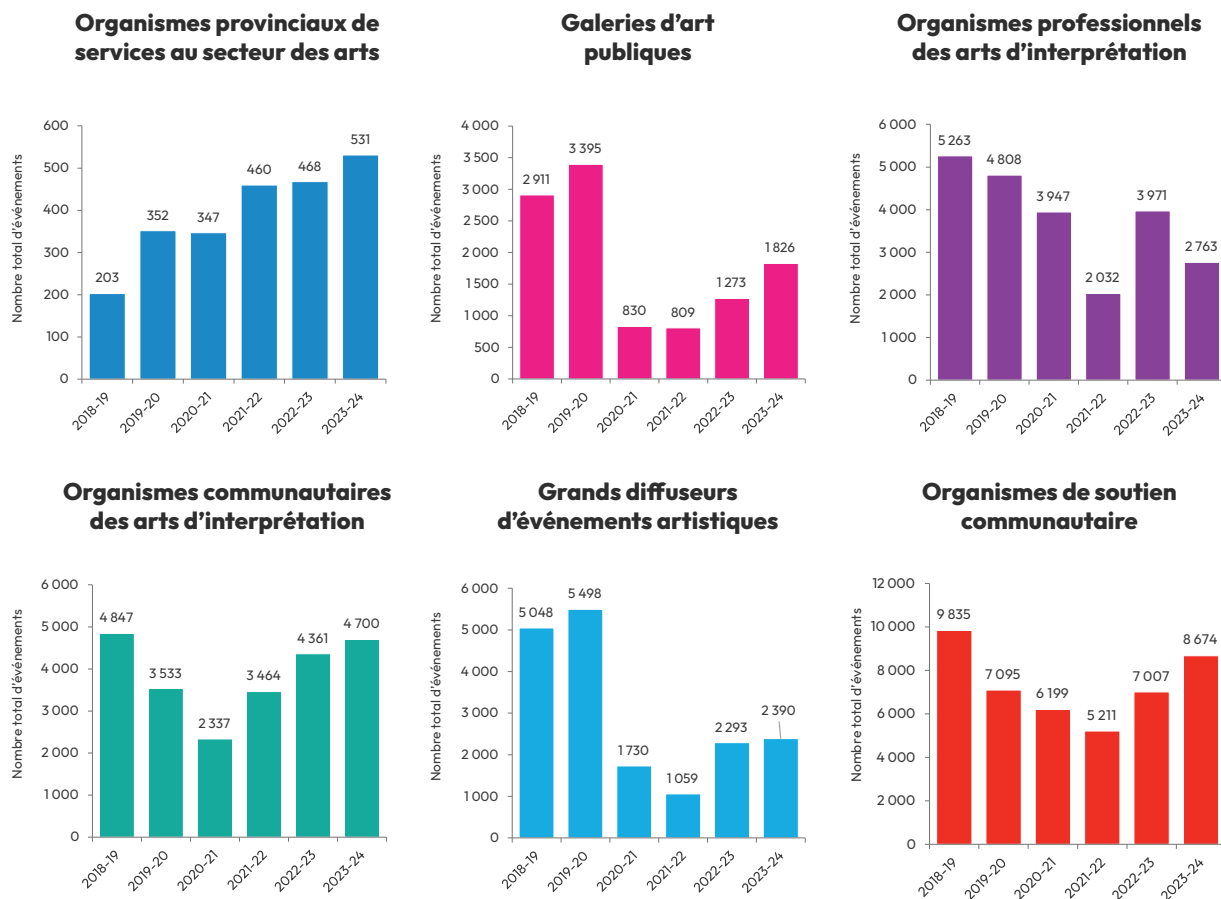
Portée des programmes de l'AFA : événements et assistance

Les programmes de financement de fonctionnement de l'AFA aident les organismes artistiques sans but lucratif de l'Alberta à créer, produire et présenter des manifestations artistiques dans leurs communautés et collectivités. Ces manifestations ne profitent pas seulement à l'économie de la province, car elles permettent également à l'ensemble de la population albertaine d'avoir accès à des événements artistiques.

La **figure 24** montre que, à l'exception des organismes provinciaux de services au secteur des arts, tous les autres programmes ont enregistré une baisse sur le plan du nombre d'événements en 2020 et en 2021. La plupart des organismes des autres programmes de subvention de fonctionnement de l'AFA dépendent du public pour leurs événements. Cependant, en raison de la nature des organismes provinciaux de services au secteur des arts, les événements de ces organismes sont généralement de moins grande envergure et plus modestes, si bien qu'ils ont été moins touchés par la pandémie que les événements d'autres organismes.

En ce qui concerne les organismes communautaires des arts d'interprétation et les organismes de soutien communautaires, leurs résultats sont comparables aux résultats antérieurs. Toutefois, malgré les signes de reprise, les galeries d'art publiques et les grands diffuseurs d'événements artistiques continuent d'enregistrer des résultats nettement inférieurs aux anciens résultats. Pour leur part, les organismes professionnels des arts d'interprétation constatent une baisse constante.

Figure 24 : Nombre total d'événements et évolution par programme



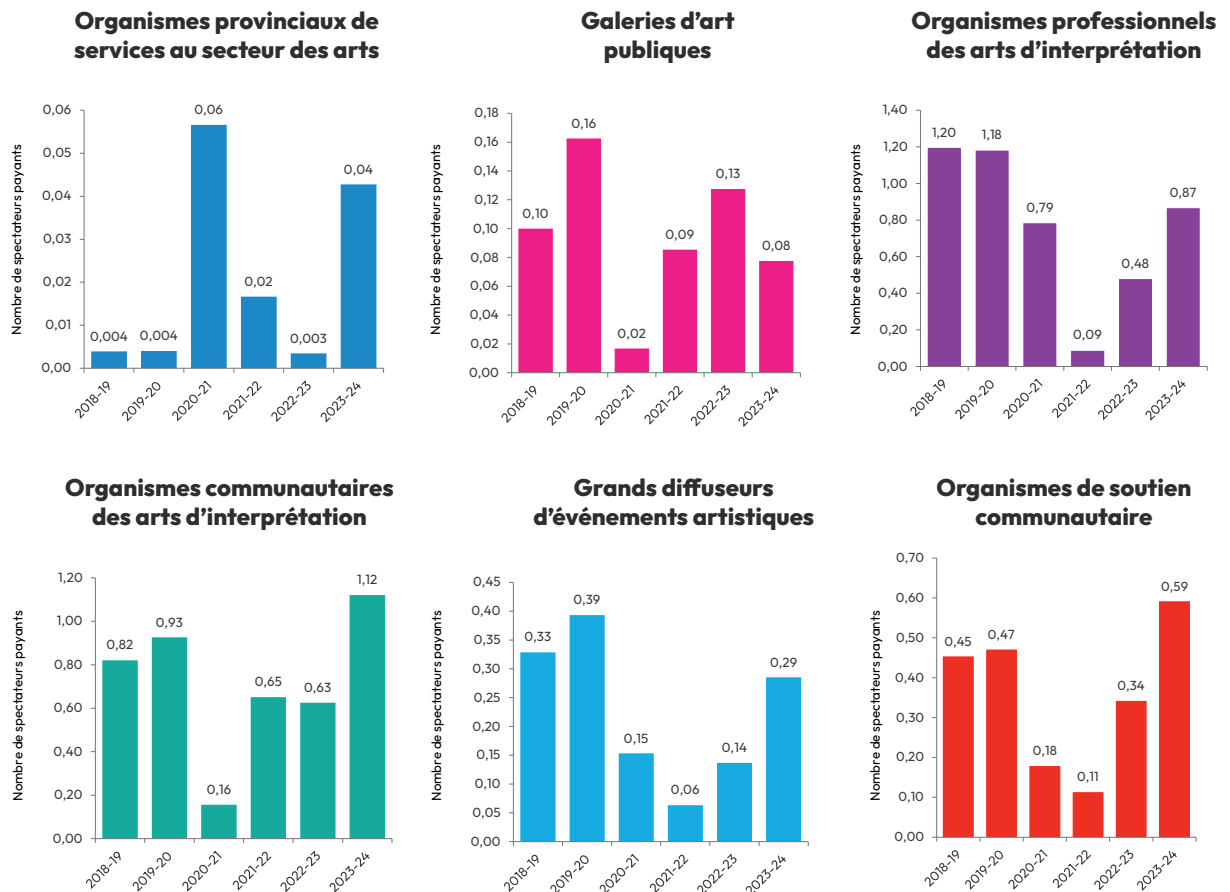
Pourcentage du nombre total d'événements (en glissement annuel)	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Organismes provinciaux de services au secteur des arts	73 %	-1 %	33 %	2 %	13 %
Galeries d'art publiques	17 %	-76 %	-3 %	57 %	43 %
Organismes professionnels des arts d'interprétation	-9 %	-18 %	-49 %	95 %	-30 %
Organismes communautaires des arts d'interprétation	-27 %	-34 %	48 %	26 %	8 %
Grands diffuseurs d'événements artistiques	9 %	-69 %	-39 %	117 %	4 %
Organismes de soutien communautaire	-28 %	-13 %	-16 %	34 %	24 %

Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

En 2020, les grands diffuseurs d'événements artistiques et les galeries d'art publiques ont programmé nettement moins d'événements, affichant ainsi des réductions de 69 % et de 76 %, respectivement. Toutefois, pendant la période de 2021-2022, la diminution du nombre d'événements organisés par les galeries d'art publiques a commencé à s'atténuer. Par contre, les grands diffuseurs d'événements artistiques ont continué d'enregistrer des baisses qui se sont traduites par une réduction de 39 % du nombre d'événements organisés, à l'instar de la diminution de 49 % signalée par les organismes professionnels des arts d'interprétation pendant cette même période (bas de la [figure 24](#)).

Tel qu'indiqué à la [figure 24](#), les organismes relevant des programmes professionnels et communautaires des arts d'interprétation et ceux relevant des organismes de soutien communautaire ont produit un nombre considérablement plus élevé d'événements payants au cours de la période de six ans, exception faite des baisses observées en 2020 et 2021. Ces diminutions ont entraîné des incidences négatives disproportionnées sur ces programmes, comparativement à d'autres. Néanmoins, ces organismes ont affiché un taux de reprise plus rapide dans les années qui ont suivi la pandémie.

Figure 25 : Nombre de spectateurs payants par année et par programme



Source : Données sur les organismes faisant une demande auprès de l'AFA, selon les calculs de KPMG

Cette observation s'oppose aux données de la **figure 24**, qui montrent qu'en ce qui a trait aux organismes professionnels des arts d'interprétation, le nombre total d'événements présentés baisse continuellement. De plus, il est évident que les grands diffuseurs d'événements artistiques et les galeries d'art publiques ont eu plus de difficulté à atteindre leurs nombres habituels de spectateurs ou de clients payants que les organismes communautaires.

Entre autres, conformément aux données de la **figure 24**, les organismes provinciaux de services au secteur des arts ont constamment augmenté le nombre d'événements qu'ils ont organisés, probablement en raison de la nature de leurs productions (tel que mentionné ci-dessus). Cependant, la **figure 25** illustre que le nombre de spectateurs payants à ces événements n'a pas connu la même tendance à la hausse. Cela pourrait signifier que de nombreux événements étaient gratuits, surtout en 2020 et 2021.





VII.

**Avantages sociétaux :
promotion de la
santé, de l'inclusion
culturelle et du
bien-être**

VII.

Avantages sociétaux : promotion de la santé, de l'inclusion culturelle et du bien-être

Les arts possèdent des valeurs intrinsèques profondes et multidimensionnelles. Ces valeurs comportent des avantages sociétaux, culturels et éducatifs, tout en procurant une source de divertissement. Pour la population albertaine, ces avantages intrinsèques, qui ne sont pas liés à l'économie, sont tout aussi importants que les avantages économiques découlant du secteur des arts.

La promotion des arts dans les communautés et les collectivités est un puissant catalyseur en faveur de l'amélioration des avantages sociétaux. Dans cette section, nous nous penchons sur les divers avantages découlant de la promotion des arts, en nous appuyant sur les résultats de recherches variées.

La reconnaissance de ces avantages nous aide à mieux comprendre le rôle essentiel que jouent les arts dans l'enrichissement de notre vie, de nos communautés et de nos collectivités.

Figure 26 : Incidences de la promotion des arts sur le bien-être social, les communautés et les collectivités

Cycle des avantages de la promotion des arts





Inspirer la participation collective et civique

La participation aux événements artistiques représente une approche moderne de l'engagement civique. De plus en plus de données probantes soutiennent l'idée que les arts jouent un rôle central dans la revitalisation civique et le renforcement de la participation du public¹⁷. Cela est probablement dû au fait que l'engagement envers les arts a une capacité innée à stimuler l'imagination des gens, à faire ressortir de nouvelles perspectives et à servir de véhicule à une multitude d'opinions¹⁸.

Selon une enquête menée par Calgary Arts Development en 2022, 88 % de la population de Calgary estime qu'il est important que des organismes artistiques se voient au développement des arts à Calgary. Cette enquête a également révélé que 91 % de la population s'adonne à des activités artistiques d'une manière ou d'une autre¹⁹, que la plupart des Calgariens et Calgariennes apprécient l'importance des arts dans la vitalité de leur ville et que 92 % de la population estime que le perfectionnement d'artistes locaux est bénéfique pour la ville.

Par ailleurs, d'après une enquête réalisée par l'Edmonton Arts Council en 2024, 87 % de la population d'Edmonton s'entend pour dire que les arts rendent nos collectivités plus agréables, tandis que 85 % des personnes interrogées ont affirmé que la participation aux activités artistiques et culturelles renforce un sentiment d'identité collective²⁰. Par ailleurs, 87 % des Edmontoniens et Edmontoniennes ont assisté à au moins un spectacle ou événement artistique en direct au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Le sondage auprès de la population albertaine réalisé par le ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine corrobore ces constatations²¹. Ce sondage a révélé que 81,9 % de la population albertaine participe à des événements artistiques d'une manière ou d'une autre et que 76,9 % des personnes consultées croient que les activités artistiques et culturelles contribuent positivement à l'amélioration de leur collectivité, dans une mesure allant de modérée à grande.

L'engagement communautaire axé sur les arts peut constituer un puissant outil de production de nouvelles formes de connaissances en encourageant la participation de personnes issues de tous les milieux²².

Création d'une culture d'appartenance

Il a été prouvé que l'engagement civique des gens de divers milieux entraîne des effets positifs importants sur l'inclusion culturelle.

Selon une étude réalisée sous l'égide d'Affaires pour les arts, 75 % des Canadiennes et des Canadiens estiment que la participation dans le secteur des arts favorise des milieux de vie plus intégrés et plus sains²³. En outre, 78 % des Canadiennes et Canadiens croient que la participation dans le secteur des arts aide les enfants de milieux défavorisés à réussir, ce qui est un pourcentage éloquent, et 74 % estiment que cette participation favorise un sentiment accru d'empathie et de compréhension. Cela suggère que la promotion des arts pourrait constituer une méthode efficace d'atténuation des inégalités.

Ces constatations font ressortir la nécessité de se doter de politiques sociales pour favoriser une culture inclusive afin que les collectivités et les communautés puissent en bénéficier à long terme. Même s'ils ne peuvent pas résoudre à eux seuls les enjeux complexes de l'inclusion sociale, des études montrent que les arts jouent un rôle crucial dans l'aplanissement des obstacles en matière de langue, de culture, de capacités et de situation socioéconomique. Un engagement communautaire axé sur les arts favorise un cadre propice à l'expression de voix variées, en particulier pour les personnes ayant de la difficulté à s'exprimer verbalement ou faisant face à des obstacles de communication pour diverses raisons²⁴.

Les initiatives artistiques actuelles rendent de plus en plus possible l'inclusion sociale chez les personnes réfugiées et les migrants récents, en même temps qu'elles encouragent un renouement avec les pratiques culturelles autochtones. Les résultats tangibles de l'inclusion sociale, comme l'augmentation des taux d'emploi et l'amélioration du rendement scolaire, démontrent l'efficacité de ces initiatives²⁵.

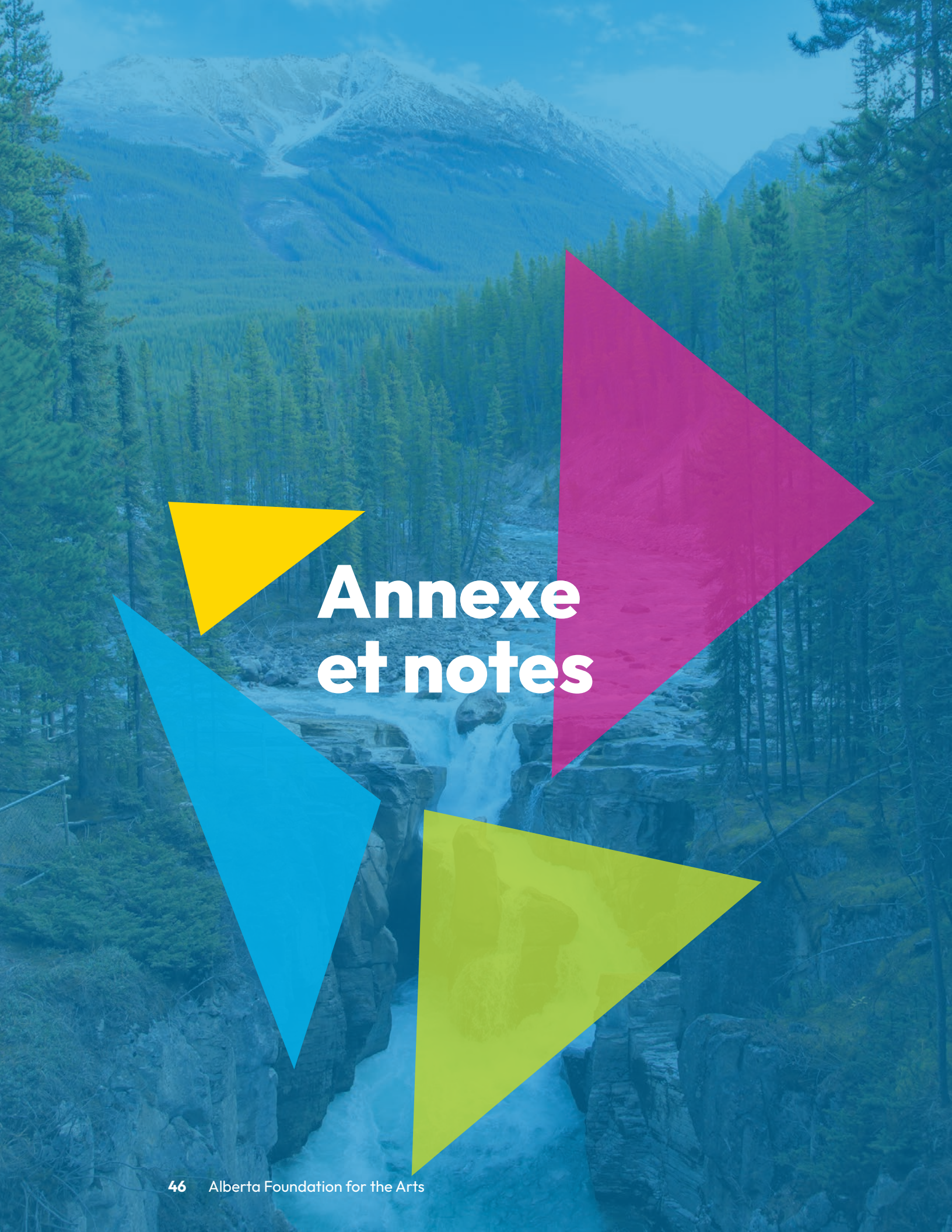
Les initiatives qui visent à améliorer les cadres de vie, comme le réaménagement de quartiers, ont souvent recours à l'art pour instaurer une culture d'inclusion mettant l'accent sur les gens plutôt que sur la transformation purement matérielle de l'espace²⁶.

Promotion de la santé et du bien-être

Selon des recherches, le fait de s'adonner à des activités axées sur les arts contribue à renforcer les liens sociaux et les relations interpersonnelles. Ce renforcement des liens sociaux entraîne un bien-être mental et physique accru ainsi qu'une sensation générale de bien-être²⁷. Selon Richard Smith, ancien rédacteur en chef de *BMJ*, si la santé est une question d'adaptation, de compréhension et d'acceptation, les arts pourraient alors constituer un remède plus puissant que toute solution proposée par la médecine²⁸.

Les arts représentent un outil de poids pour cultiver un sentiment inclusif de bien-être collectif. Tout au long de l'histoire, l'art a été un moyen pour les gens de célébrer, de commémorer, de manifester, de guérir et de se rassembler.





Annexe et notes

Annexe

Évaluation des retombées économiques à l'aide du modèle d'entrées-sorties

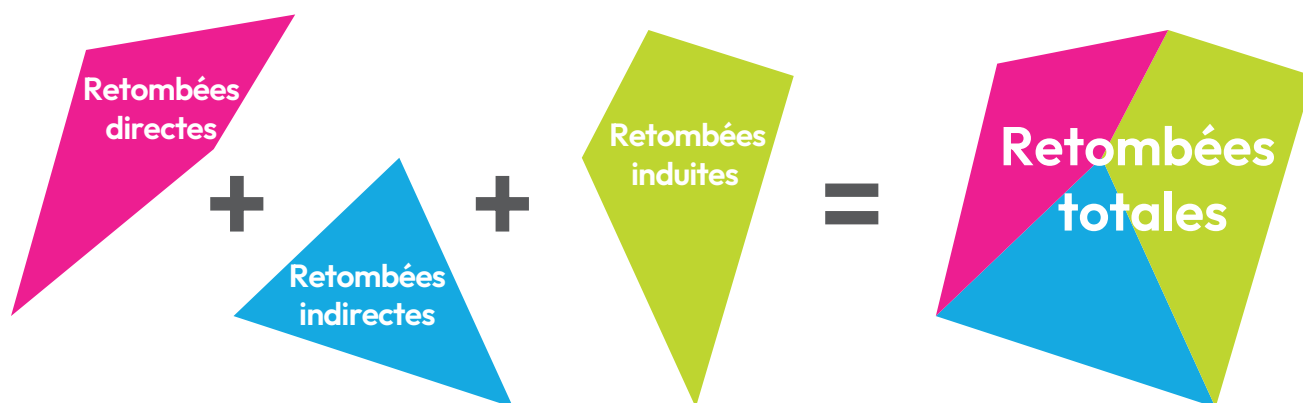
Types de retombées évaluées

Notre méthode d'évaluation des retombées économiques attribuables aux bénéficiaires de financement de fonctionnement de l'AFA vise à comprendre les effets multiples du secteur des arts sur l'économie des régions et de la province.

Chaque année, l'AFA soutient en moyenne 405 des organismes artistiques communautaires et professionnels de l'Alberta grâce à ses subventions de fonctionnement. Ces subventions ne font pas que soutenir les artistes à titre individuel ou assurer la tenue d'événements particuliers. Elles contribuent aussi au maintien d'un écosystème global de créativité et de production.

Les effets d'entraînement de ces subventions sur l'économie se perçoivent dans les revenus directs générés par les artistes et les organisateurs d'événements, dans les emplois créés au sein des industries connexes et dans la demande accrue de biens et de services qui stimulent l'économie locale. Même si les bénéficiaires de subventions peuvent recevoir d'autres sources de financement pour diriger leurs événements, leurs expériences artistiques et leurs galeries ou pour créer des emplois, les subventions octroyées grâce aux programmes de subvention de fonctionnement sont indispensables à leur viabilité et à leur réussite.

Pour calculer les retombées économiques, KPMG a évalué les retombées directes, indirectes et induites en s'appuyant sur le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada. Les résultats obtenus sont présentés dans la figure ci-dessous.



Méthodologie globale

Pour évaluer les retombées économiques totales, KPMG a adopté une méthode globale afin de saisir l'étendue des retombées. Cette méthode a tenu compte :

1. des **retombées minimales**, soit les retombées économiques directes, indirectes et induites découlant des subventions de l'AFA accordées aux bénéficiaires;
2. des **retombées maximales**, soit les retombées économiques directes, indirectes et induites totales découlant de la production générée par les bénéficiaires de financement, en tenant compte du financement reçu grâce aux subventions de l'AFA et des fonds provenant d'autres sources.

Multiplicateurs d'entrées-sorties : sélection selon le SCIAN

Une des principales étapes de ce processus consiste à sélectionner les tableaux de multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada dans le but de déterminer les retombées économiques. Ces tableaux de multiplicateurs d'entrées-sorties sont des ensembles exhaustifs de données qui permettent de saisir les liens complexes entre les industries et des secteurs particuliers de l'économie. Par conséquent, ces tableaux montrent comment les changements caractérisant la production ou la demande d'un secteur peuvent se répercuter sur l'ensemble de l'économie, en ayant des effets sur de nombreuses industries interreliées faisant partie d'un réseau complexe. Statistique Canada utilise les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) dans ses tableaux d'entrées-sorties pour capter et analyser les interdépendances entre les différents secteurs de l'économie et pour produire les tableaux de multiplicateurs.

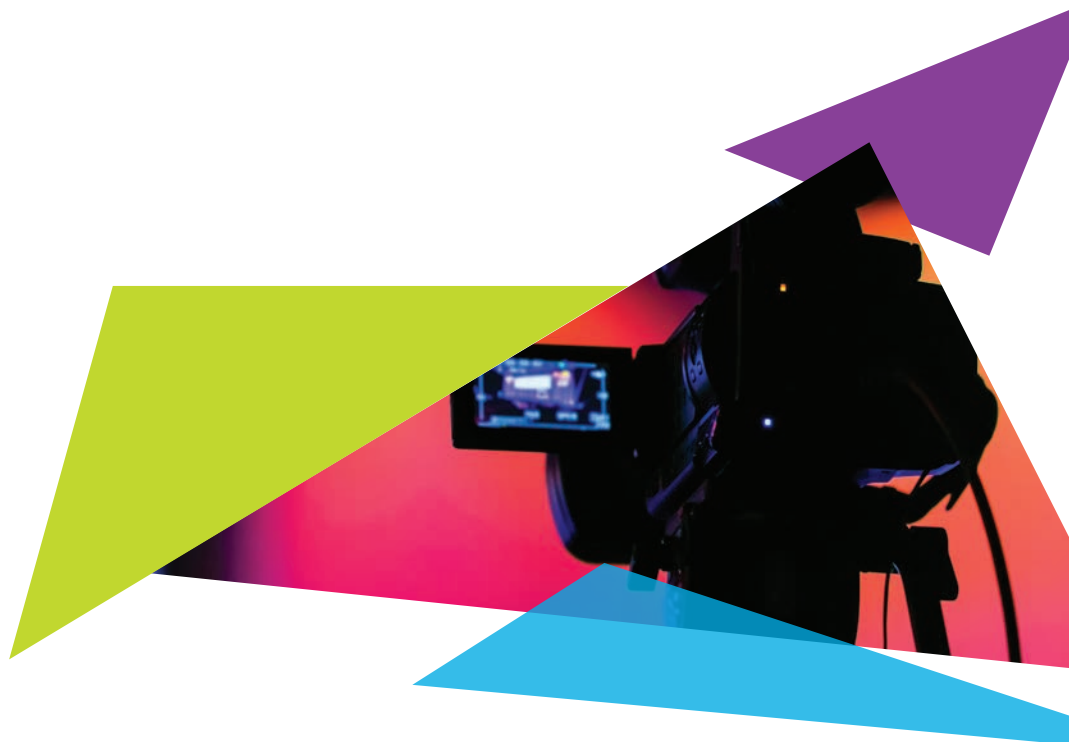
L'équipe de KPMG a effectué une analyse approfondie des caractéristiques associées à chaque programme pour mieux comprendre les types d'organismes qui reçoivent du financement dans chacune des catégories. Après cet examen, chaque programme de financement de l'AFA a été classé selon un ensemble de codes représentatifs du SCIAN correspondant aux organismes financés. Cette évaluation détaillée a permis d'aboutir à la sélection des codes du SCIAN indiqués dans le tableau ci-dessous.

Programme	Organismes provinciaux de services au secteur des arts	Galeries d'art publiques	Organismes professionnels des arts d'interprétation
Mappage des codes du SCIAN 2022 dans les programmes de l'AFA	624190 : Autres services individuels et familiaux 813310 : Organismes d'action sociale	712110 : Musées	711110 : Compagnies de théâtre et cafés-théâtres 711120 : Compagnies de danse 711130 : Formations musicales et musiciens 711190 : Autres compagnies d'arts d'interprétation
Codes SCIAN* d'entrées-sorties correspondants de Statistique Canada	NP624000 : Assistance sociale NP813A00 : Fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	NP710000 : Arts, spectacles et loisirs	NP710000 : Arts, spectacles et loisirs
Pondération des programmes (proportion d'organismes identifiés par chaque code SCIAN)	0 % du code 624 Assistance sociale 100 % du code 8133 Organismes d'action sociale	100 % du code 71 Arts, spectacles et loisirs	100 % du code 71 Arts, spectacles et loisirs

*Remarque : Les préfixes « NP » et « BS » se rapportent aux organismes sans but lucratif et du secteur des affaires, respectivement.

Programme	Organismes communautaires des arts d'interprétation	Grands diffuseurs d'événements artistiques	Organismes de soutien communautaire
Mappage des codes du SCIAN 2022 dans les programmes de l'AFA	711110 : Compagnies de théâtre et cafés-théâtres 711120 : Compagnies de danse 711130 : Formations musicales et musiciens	512130 : Présentation de films et de vidéos 711320 : Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs similaires, sans installations	624190 : Autres services individuels et familiaux 813310 : Organismes d'action sociale
Codes SCIAN* d'entrées-sorties correspondants de Statistique Canada	NP710000 : Arts, spectacles et loisirs	BS512130 : Présentation de films et de vidéos NP710000 : Arts, spectacles et loisirs	NP624000 : Assistance sociale NP813A00 : Fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
Pondération des programmes (proportion d'organismes identifiés par chaque code SCIAN)	100 % du code 71 Arts, spectacles et loisirs	50 % du code 512130 Présentation de films et de vidéos 50 % du code 71 Arts, spectacles et loisirs	0 % du code 624 Assistance sociale 100 % du code 8133 Organismes d'action sociale

*Remarque : Les préfixes « NP » et « BS » se rapportent aux organismes sans but lucratif et du secteur des affaires, respectivement.



Production du modèle d'entrées-sorties

Le concept fondamental derrière l'analyse des multiplicateurs d'entrées-sorties repose sur l'interdépendance des secteurs économiques. Par exemple, lorsqu'un secteur particulier connaît une augmentation de la demande, il ne bénéficie pas seulement directement des dépenses accrues, mais il déclenche une réaction en chaîne de retombées indirectes. Ces retombées indirectes découlent de l'augmentation de la demande de biens et de services intermédiaires fournis par d'autres industries jouant un rôle dans le processus de production. Par ailleurs, il y a des retombées induites lorsque le personnel et les propriétaires d'entreprises du secteur initialement touché dépensent leur revenu additionnel pour l'achat de divers biens et de services. Les tableaux de multiplicateurs d'entrées-sorties de Statistique Canada permettent d'analyser ces interactions en fournissant des données sur les relations entre la production, l'offre et la demande entre différents secteurs de l'économie. Le modèle d'entrées-sorties permet d'obtenir les données suivantes :

- **Production** – Il s'agit de la valeur de toutes les ventes de biens et de services produits par les bénéficiaires de financement de l'AFA en Alberta au cours de la période visée par l'analyse; la somme des achats finaux et des intrants intermédiaires.
- **Produit intérieur brut (PIB)** – Il s'agit de la valeur sans double compte des biens et des services produits par les bénéficiaires de financement de l'AFA en Alberta pendant la période analysée (soit de 2018-2019 à 2023-2024), exprimée aux prix du marché. Les prix du marché correspondent à la valeur effectivement payée par l'acheteur, après avoir tenu compte de toutes les taxes et aides applicables.
- **Emplois** – À ne pas confondre avec l'emploi, les « emplois » (au pluriel) correspondent au nombre de personnes employées plus le nombre de postes vacants en Alberta chez les bénéficiaires de financement de l'AFA découlant des subventions. Comme tels, le nombre d'emplois dépassera l'emploi. Pour les emplois, les différences entre les employés à plein temps, à temps partiel, occasionnels ou saisonniers n'entrent pas en compte.



Notes

1. Alberta Foundation for the Arts (2014). *Arts Impact Alberta 2014: Ripple Effects from the Arts Sector*.
2. Creative Victoria (2014). *The Arts Ripple Effect: Valuing the Arts in Communities*.
3. Rand Corporation (2004). *Gifts of the Muse: Reframing the Debate About the Benefits of the Arts*.
4. National Endowment for the Arts (2024). *Arts Attendance, Art-Making, and Social Connectedness: Spring/Summer 2024*.
5. McQueen-Thomson D., James P. et Ziguris C. (2004). *Promoting Mental Health and Wellbeing through Community & Cultural Development: A review of literature focusing on community festivals and celebrations*. Victorian Health Promotion Foundation.
6. National Endowment for the Arts (2021). « New Data Show Economic Activity of the U.S. Arts & Cultural Sector in 2021 ».
7. Organisation mondiale de la Santé – Initiatives (s.d.). « Arts and health ».
8. Il y a lieu de remarquer qu'en 2025, l'AFA a mis à jour ses lignes directrices relativement au financement de fonctionnement des organismes professionnels des arts d'interprétation. Ces organismes doivent désormais compter au moins deux membres du personnel permanents équivalents plein temps affectés aux tâches d'administration et/ou de programmation.
9. Il faut noter que les organismes provinciaux de services au secteur des arts sont des organismes de ressources spécialisées dans les arts. Ils n'accumulent pas de revenus de la même manière que les organismes de production et de présentation d'événements artistiques. Toutefois, selon les lignes directrices du programme, ces organismes doivent puiser des revenus de sources autres que l'AFA.
10. McMaster M. (2022). « Les subventions, les dons, les commandites de sociétés et la collecte de fonds occupent une place de premier plan dans les industries des arts d'interprétation sans but lucratif au Canada », *Statistique Canada*, Catalogue no 11-621-M.
11. Gouvernement de l'Alberta (2025). « GDP at basic prices ».
12. Il y a lieu de remarquer que ces chiffres sont basés sur le nombre de bénévoles déclarés par les organismes artistiques qui reçoivent du financement de fonctionnement de l'AFA et qu'il ne s'agit pas nécessairement de bénévoles individuels, car une personne pourrait faire du bénévolat pour plus d'un organisme en même temps.
13. Ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine (2024). *Arts, Culture and Status of Women 2024 Survey of Albertans*. Gouvernement de l'Alberta.
14. Ministère de la Culture, du Multiculturalisme et de la Condition féminine (2021). *Culture, Multiculturalism and Status of Women 2021 Survey of Albertans*. Gouvernement de l'Alberta.
15. Ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine (2024). *Arts, Culture and Status of Women 2024 Survey of Albertans*. Gouvernement de l'Alberta.

16. Gouvernement de l'Alberta (2024). *Annual Population Report, Alberta 2023-2024*.
17. O'Shea M. (2011). « Arts Engagement with Sustainable Communities: Informing New Governance Styles for Sustainable Futures ». *Culture and Local Governance*, vol. 3 (1-2). Université de la Colombie-Britannique.
18. Rand Corporation (2004). *Gifts of the Muse: Reframing the Debate About the Benefits of the Arts*.
19. Calgary Arts Development (2022). *Calgary Engagement Survey*.
20. Edmonton Arts Council (2024). *2024 Survey Project Public Survey*.
21. Ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine (2024). *Arts, Culture and Status of Women 2024 Survey of Albertans*. Gouvernement de l'Alberta.
22. National Assembly of State Arts Agencies (2010). « Tools for Arts Decision Making - Why Should Government Support the Arts? » *State Policy Briefs*.
23. Business for the Arts (2025). *Building the Case for Business Support of the Arts*.
24. Jermyn H. (2001). *Arts and Social Exclusion: a Review Prepared for the Arts Council of England*. Arts Council England.
25. Garner G. (2009). « Belonging and Acknowledgement: Discussing Community-based Arts projects With Shahin Shafaei ». *Migration Action*, no 1, mai 2009. Université RMIT.
26. Mulligan M. et Smith P. (2010). « Art, Governance and the Turn to Community: Putting Art at the Heart of Local Government ». *ReGenerating Community Conference Papers*. Université RMIT.
27. Wilkinson R. et Marmot M. (2003). *Social Determinants of Health: The Solid Facts*. World Health Organisation.
28. Smith, R. (2002). « Spend (slightly) less on health and more on the arts ». *BMJ* 325:1432.





Alberta
Foundation
for the Arts

10708-105^e Avenue Nord-Quest
Edmonton (Alberta) Canada
T5H 0A1




affta.ab.ca

Alberta 